

CRÉDITS CARBONE
**Des normes
claires enfin ! Mais
la confiance reste
à gagner**

P 16

LANCEMENT DU MÉGAPROJET DE PHOSPHATE À L'EST DU PAYS

Des milliers d'emplois à la clé

L'Algérie, classée parmi les dix premiers pays au monde pour ses réserves prouvées de phosphate, dispose d'un potentiel exceptionnel estimé à 1,2 milliard de tonnes, dont 841 millions sont exploitables. Ces ressources naturelles constituent la pierre angulaire d'un projet ambitieux visant à produire annuellement 10,5 millions de tonnes de phosphate brut à partir du gisement de Bled El Hadba, situé dans la wilaya de Tébessa. P 3



AGRICULTURE SAHARIENNE
**40 participants au
concours d'innovation
de l'ENSA**

Les activités de la 4e édition du Agri-Solution Lab, organisée par l'École nationale supérieure agronomique (ENSA) dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, ont débuté hier à Alger, avec la participation de 40 candidats dans les domaines de l'agriculture saharienne, de l'intelligence artificielle et de l'innovation.

P 2

ADHÉSION
DE L'ALGÉRIE À L'OMC
**Plaidoyer pour la relance
des négociations**

L'Algérie est engagée dans le processus d'intégration au système commercial multilatéral depuis juin 1987. Lors de la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, l'opportunité offerte aux pays observateurs ou en accession au GATT de devenir membres de plein droit de la nouvelle organisation n'a pas été saisie. Ainsi, l'adhésion de l'Algérie est devenue de fait la procédure la plus longue qu'ait connue le système. Nonobstant ce fait, nombreux sont ceux qui continuent à plaider pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Le Care (Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise) plaide pour que notre pays fasse partie de cette organisation.

P 5

INSTITUT ALGÉRIEN DE
NORMALISATION
**Plus de 11 000
normes développées
en Algérie**

L'Algérie se positionne comme l'un des leaders africains dans le domaine de la normalisation et de l'accréditation, un secteur stratégique pour renforcer la compétitivité économique. Selon Mustapha Mouhoub, directeur de la standardisation à l'Institut Algérien de Normalisation (IA-NOR), le pays a développé plus de 11 000 normes en 2024, couvrant des secteurs variés tels que l'industrie, l'agroalimentaire et les services.

P 5

L'ALGÉRIE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

**Une stratégie
ambitieuse pour
un avenir durable** P 2

2E SALON INTERNATIONAL DES DATTES
**Plus de 180 exposants attendus
du 21 au 23 novembre au Palais
des expositions** P 5

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES
À SOUK-AHRAS
**Plus de 155 100 hectares
réservés
à la céréaliculture** P 6

AGRICULTURE
SAHARIENNE

40 participants
au concours
d'innovation de
l'ENSA

Les activités de la 4e édition Agri-Solution Lab, organisée par l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, ont débuté dimanche à Alger, avec la participation de 40 participants dans les domaines de l'agriculture saharienne, de l'intelligence artificielle et de l'innovation. Dans son allocution d'ouverture, le directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique et de l'encadrement entrepreneurial au sein de l'Ecole, Ali Daoudi, a indiqué que cette édition, organisée du 17 au 23 novembre, regroupe 40 participants répartis en 14 équipes composées d'étudiants, de diplômés et d'experts dans les domaines de l'agriculture, de l'intelligence artificielle et de l'innovation. Les participants prendront part, tout au long de la semaine, à des ateliers visant à trouver des solutions pratiques et innovantes aux problèmes techniques lancés par les groupes "Sonatrach" et "Madar", qui œuvrent au développement de l'agriculture saharienne à travers de grands projets d'investissement, a précisé M. Daoudi. Les défis à relever porteront sur la conception et l'optimisation d'une ferme intégrée de grande taille d'élevage ovin, la conception d'un pivot d'irrigation intelligent et la conception d'un système intelligent de gestion de la santé des cultures sous pivot. Les équipes seront accompagnées dans le développement de leurs projets par des mentors issus de l'ENSA, de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), de l'Ecole nationale supérieure d'informatique, de l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene, et de l'opérateur téléphonique "Mobilis", ainsi que par des superviseurs des groupes "Madar" et "Sonatrach", selon M. Daoudi. Les projets proposés seront présentés devant un jury composé d'experts et de professionnels, qui désignera ensuite les lauréats. Ces derniers bénéficieront d'un accompagnement des groupes "Madar" et "Sonatrach". En marge de l'événement, quatre projets lauréats de la 3e édition de "l'ENSA- Incubator challenge", lancé en juin dernier, ont été distingués. Les lauréats de ce concours national ont proposé des solutions innovantes dans les domaines de l'agriculture, des technologies alimentaires et de la préservation de l'environnement.

L'ALGÉRIE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

Une stratégie ambitieuse pour un avenir durable

En tant que puissance émergente en Afrique, l'Algérie est confrontée à des défis majeurs liés au changement climatique, qui affectent des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'eau et l'énergie. Les perturbations climatiques, marquées par des épisodes de sécheresse, des inondations et des vagues de chaleur, exercent une pression croissante sur les ressources naturelles et menacent la stabilité économique et sociale du pays.

Par S R.

Engagée dans des accords internationaux tels que l'Accord de Paris, l'Algérie a élaboré une stratégie nationale ambitieuse pour faire face à ces impacts. Le « Plan National Climat » constitue un cadre essentiel de cette réponse, avec 155 actions concrètes visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience face aux changements climatiques, indique la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Toutefois, des obstacles importants freinent sa mise en œuvre, notamment un accès limité aux financements internationaux, des efforts de coordination insuffisants entre les institutions et des contraintes structurelles. L'agriculture, qui consomme plus de 60 % des ressources en eau du pays, est l'un des secteurs les plus vulnérables au dérèglement climatique. Les perturbations des cycles de pluie et l'augmentation des températures entraînent une diminution de la productivité agricole, avec des pertes estimées entre 15 % et 25 % d'ici 2030. Ces difficultés pourraient entraîner des pertes économiques oscillant entre 3,2 et 5,4 milliards de dollars. Des cultures stratégiques, telles que les céréales, les pommes de terre et les légumineuses, ainsi que les

productions animales, sont particulièrement touchées. Face à ces défis, l'Algérie a intensifié ses efforts en faveur d'une agriculture résiliente, notamment par l'extension des surfaces irriguées, le développement de l'agriculture durable et la préservation des écosystèmes forestiers. Le projet emblématique du « Barrage Vert », réhabilité ces dernières années, constitue un pilier central de cette stratégie, en combinant reforestation et lutte contre la désertification. L'eau, une ressource déjà rare, est également mise à rude épreuve. Avec une disponibilité annuelle par habitant de seulement 500 m³, bien en dessous du seuil de rareté fixé à 1 000 m³, l'Algérie se trouve confrontée à un stress hydrique exacerbé par le changement climatique. Les sécheresses prolongées, la salinisation des eaux souterraines côtières et la dégradation des infrastructures aggravent cette situation. Pour y faire face, l'Algérie mise sur des solutions innovantes, telles que le dessalement de l'eau de mer, qui représente une part croissante de l'approvisionnement en eau potable, et le traitement des eaux usées pour l'irrigation. L'objectif est d'assurer une gestion durable des ressources en eau et de protéger les populations rurales particulièrement vulnérables à ces pénuries. Le secteur énergétique, moteur de l'économie algérienne, n'est pas

épargné par les effets du changement climatique. L'augmentation des températures et la multiplication des événements climatiques extrêmes engendrent une hausse significative de la demande énergétique, notamment en été. Parallèlement, la diminution des ressources en eau douce a réduit la capacité de production hydroélectrique d'environ 30 %, tandis que les coûts d'extraction du pétrole et du gaz continuent de croître. Face à ces contraintes, l'Algérie s'oriente vers une transition énergétique ambitieuse. Avec l'un des potentiels solaires les plus élevés au monde, le pays aspire à produire 15 000 MW d'énergie renouvelable, tout en investissant dans le développement de l'hydrogène vert. Ces initiatives visent à diversifier l'économie énergétique, à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à contribuer à la lutte mondiale contre le réchauffement climatique. L'Algérie affirme son leadership en Afrique dans la lutte contre le changement climatique à travers des initiatives locales et régionales. L'organisation de la Conférence africaine des startups en 2024, axée sur l'intelligence artificielle et la durabilité, témoigne de cette ambition. Ce forum vise à renforcer les partenariats et à mobiliser les compétences pour relever les défis climatiques et économiques du continent.

NAÂMA

Lancement d'un projet de création d'une réserve et de plantation pastorale sur 500 hectares

La Conservation des forêts de la wilaya de Naâma a lancé, dimanche, un projet de création d'une réserve et de plantation pastorale sur une superficie de 500 hectares dans la région de "Tanout", commune d'Asla, a-t-on appris de cette institution. L'initiative, qui coïncide avec le lancement de la campagne de reboisement pour la saison 2024-2025, s'inscrit dans le cadre du programme de relance du Barrage Vert, a-t-on indiqué de même source. Elle porte, également, sur la distribution de 18 unités de production d'électricité par énergie solaire dans cette localité, a précisé le Conservateur des forêts, Rachid Hitache. Par ailleurs, cette opération prévoit la création de 30 emplois temporaires au titre de la

première phase, tout en offrant à moyen terme aux éleveurs de la région des ressources fourragères issues de la couverture végétale, a fait savoir le même responsable. Le lancement symbolique de cette campagne de plantation pastorale, en présence des autorités locales, a vu la participation des agents de la Conservation des forêts et de représentants du Haut Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS). Les efforts ont été axés sur la plantation d'arbustes, tels que l'atriplex (El-Gtaf) et d'autres espèces fourragères reconnues pour leur efficacité et leur haut rendement à l'hectare, signale-t-on. Dans le même contexte, la Conservation des forêts a entamé l'installation de panneaux solaires au profit de

18 familles vivant dans des zones de pâturage et des habitations éparses, dans les espaces steppiques de la commune d'Asla. La Conservation des forêts de cette wilaya des Hauts Plateaux de l'Ouest du pays a annoncé qu'elle s'attelle à la mise en œuvre de procédures pour lancer d'autres chantiers de réhabilitation du Barrage Vert dans la daïra d'Asla. Les actions projetées portent sur la plantation d'une bande forestière sur 20 hectares, la distribution de brise-vent sur une longueur de 15 kilomètres, la plantation d'arbres fruitiers sur une superficie de 25 hectares, ainsi que la réalisation et l'équipement de deux puits pastoraux dans les zones de "Brissat" et "Nif Echebka", note-t-on.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LANCEMENT DU MÉGAPROJET DE PHOSPHATE À L'EST DU PAYS

Des milliers d'emplois à la clé

L'Algérie, classée parmi les dix premiers pays au monde pour ses réserves prouvées de phosphate, dispose d'un potentiel exceptionnel estimé à 1,2 milliard de tonnes, dont 841 millions sont exploitables. Ces ressources naturelles constituent la pierre angulaire d'un projet ambitieux visant à produire annuellement 10,5 millions de tonnes de phosphate brut à partir du gisement de Bled-el-Hadba, situé dans la wilaya de Tébessa. Ce site, équipé d'infrastructures pour enrichir le minerai, optimiser sa teneur en P2O5 et réduire les impuretés, est au cœur de cette initiative stratégique, comme l'a souligné Nadia Benyoussef, Directrice de la direction centrale Engineering and Project Management de Sonatrach.

Par Mourad A.

Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale, elle a déclaré : « Ce projet intégré, réparti sur trois sites principaux (Tébessa, Souk Ahras et Annaba) reflète la volonté de l'Algérie de maximiser la valeur ajoutée de ses ressources naturelles tout en renforçant sa souveraineté industrielle ». Le lancement officiel de ce mégaprojet, le 16 novembre 2024, marque ainsi une étape déterminante dans l'histoire économique du pays, visant à transformer ses vastes réserves de phosphate en un levier de développement économique et social. Nadia Benyoussef a mis en avant les retombées significatives de ce projet sur le plan national. « Réalisé entièrement par des entreprises algériennes telles que Sonatrach et Sonarem, ce projet générera 12 000 emplois durant la phase de construction et, à terme, 6 000 emplois directs et plus de 24 000 emplois indirects », a-t-elle précisé. Ce projet répond à un double objectif économique : satisfaire la demande nationale en fertilisants pour garantir la sécurité alimentaire, tout en exportant les excédents afin de

générer des recettes en devises. Avec une production annuelle estimée à 4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et 1,14 million de tonnes d'urée, l'Algérie ambitionne de s'imposer comme un acteur incontournable dans ce secteur stratégique. Le projet, déployé en deux phases, débutera par la signature du contrat en décembre 2024. Les premières productions de produits intermédiaires, tels que l'acide phosphorique et l'ammoniaque, sont attendues en 2026, tandis que l'exploitation complète des installations est prévue pour 2027. Ce calendrier ambitieux marque une avancée significative dans la diversification économique du pays, réduisant sa dépendance aux hydrocarbures. S'agissant du complexe de transformation d'Oued-el-Kebrit, situé dans la wilaya de Souk Ahras, il occupe une place centrale dans le projet. Nadia Benyoussef a expliqué que ce complexe transformera le phosphate enrichi et le gaz naturel en engrais phosphatés et azotés, répondant ainsi aux besoins croissants du secteur agricole. Par ailleurs, un nouveau quai est en cours de construction au port d'Annaba

pour faciliter l'exportation des excédents, consolidant ainsi le rôle de l'Algérie sur le marché international des fertilisants. Un des aspects les plus remarquables de ce projet est qu'il est entièrement conçu et réalisé par des Algériens, sans recours à des partenaires étrangers. « Cette maîtrise locale témoigne du savoir-faire national et renforce la souveraineté industrielle du pays », a affirmé Nadia Benyoussef. En capitalisant sur ses ressources naturelles et en mobilisant son expertise nationale, l'Algérie affiche clairement son ambition de devenir une puissance régionale dans l'industrie des phosphates et des engrais. « Ce projet symbolise non seulement une avancée économique majeure, mais aussi une promesse d'avenir pour des milliers de citoyens et pour le développement des régions concernées », a conclu Nadia Benyoussef. Ce projet intégré reflète ainsi une vision stratégique alliant développement économique, création d'emplois et valorisation des ressources nationales, tout en positionnant l'Algérie comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale.

HYDROCARBURES

Une plateforme de conseil américaine anticipe un franc succès pour l'appel d'offres d'Alnaft

Par M. A.

L'Algérie pourrait connaître un afflux record d'investissements étrangers dans le secteur des hydrocarbures grâce à des zones soigneusement sélectionnées et particulièrement attractives, qui figurent au cœur de l'appel d'offres international récemment lancé par l'Agence Nationale pour la Valorisation des Hydrocarbures (Alnaft). Une plateforme américaine spécialisée dans le conseil et l'analyse des perspectives d'investissement, « Horizon Engage », a récemment mis en avant les raisons pour lesquelles ce nouvel appel d'offres, le premier de ce type depuis 2014, devrait rencontrer un franc succès. Horizon Engage, spécialisée dans la fourniture d'informations et de conseils aux investisseurs dans les pays émergents, a annoncé sur sa page LinkedIn que l'Agence Alnaft avait lancé une tournée internationale de promotion pour attirer les investisseurs du monde entier. Cette tournée a pour objectif de présenter en détail les nouvelles opportunités d'exploration et de recherche d'hydrocarbures. Les six zones proposées dans cet appel d'offres ont été soigneusement choisies pour maximiser la participation

internationale. Ce retour aux enchères est perçu comme un test majeur pour le secteur énergétique algérien, en particulier parce qu'il marque le premier appel d'offres de ce type depuis une décennie. Le fait qu'il ait fallu près de 10 ans pour relancer cette procédure témoigne de l'importance stratégique accordée à ce projet par les plus hautes autorités du pays. Horizon Engage prévoit un intérêt marqué de la part des investisseurs, malgré certains risques géopolitiques qui pourraient, à court terme, affecter leur enthousiasme. Les zones proposées sont non seulement vastes, mais également prometteuses. Parmi elles, la zone de WadiMya, située au sud-est du pays, suscite un grand intérêt en raison des indices solides de présence de pétrole. Elle couvre plus de 12 000 kilomètres carrés. En ce qui concerne le gaz, deux importants champs se trouvent dans le sud-est, dans le bassin de Berkin (6 424 km²) et dans le bassin d'Ahara, à El Oued (17 000 km²). La région du sud-ouest, autour de Qarar et Reggane, présente également trois autres zones de gaz naturel, avec des superficies allant de 36 000 à 40 000 kilomètres carrés. L'Agence Alnaft a prévu que les documents relatifs à cet appel d'offres seront

disponibles d'ici la fin du mois de novembre 2024. Cela offrira aux investisseurs intéressés un accès direct aux informations, ainsi que la possibilité de participer à des sessions d'explication sur le processus. Ces sessions se poursuivront jusqu'en mars 2025, et les offres seront ensuite examinées, avec l'annonce des résultats fixée au 15 avril 2025. Lors de la Semaine de l'Énergie Continentale en Afrique du Sud, Mourad Belhajam, président de l'Agence Alnaft, a réaffirmé les ambitions de l'Algérie, qui prévoit d'augmenter sa production de gaz naturel de 20 milliards de mètres cubes par an dans les cinq à dix prochaines années. Cet objectif témoigne de la volonté du pays de renforcer son rôle clé dans le secteur énergétique mondial, tout en créant de nouvelles opportunités pour les investisseurs étrangers. Dans l'ensemble, l'Algérie semble prête à attirer de nouveaux investissements dans le secteur des hydrocarbures, avec des ressources abondantes et une stratégie clairement orientée vers l'ouverture et l'internationalisation de son marché. Ce nouvel appel d'offres représente une étape importante dans la modernisation et le développement du secteur énergétique algérien.

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES Le ministre intensifie ses rencontres de coordination

Le ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique, a fait savoir que de nombreuses réunions ont eu lieu récemment au niveau de la direction générale de la production pharmaceutique dans le cadre du suivi de la disponibilité des produits pharmaceutiques et de la continuité des travaux du l'Observatoire de veille pour la disponibilité des médicaments. Dans un communiqué rendu public, le ministère a rappelé que ces réunions qui entre dans le cadre du suivi de la disponibilité des produits pharmaceutiques ont eu lieu en présence des membres représentant les entités suivantes : « Ministère de la Défense nationale, Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Ministère de la Santé, Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, Agence nationale de sécurité sanitaire, Agence nationale des produits pharmaceutiques, Pharmacie centrale des hôpitaux, Groupe Sidal, Représentants des organisations et syndicats pharmaceutiques et médicaux, Associations de pharmaciens, praticiens et distributeurs pharmaceutiques ». Lors de ces réunions, le directeur de la production pharmaceutique a souligné l'importance du rôle de l'Observatoire dans l'organisation et la continuité de la disponibilité des produits pharmaceutiques sur le marché national, ainsi que son rôle clé dans la concertation sur la pénurie de médicaments, en analysant les causes et en proposant des solutions. Plusieurs points ont été abordés, dont la création de trois groupes de travail, à savoir : « Commission des produits pharmaceutiques destinés au marché urbain ; Commission des produits pharmaceutiques destinés aux hôpitaux ; Commission intersectorielle ». Ainsi, l'adoption de la définition du terme « disponibilité du produit pharmaceutique » par les membres de l'Observatoire, comme suit : « évaluation de la disponibilité de chaque produit pharmaceutique en termes de satisfaction de la demande par l'un ou plusieurs des types spécialisés existants et/ou importés et/ou fabriqués localement, publics ou de substitutions biologiques ». La définition d'un modèle pour signaler les produits pharmaceutiques qui connaissent une rareté ou une pression sur le marché national et l'étude de la disponibilité des médicaments actuellement confrontés à des problèmes. Il est à noter que l'objectif de l'Observatoire, qui inclut les différents acteurs de la chaîne des médicaments, ainsi que la création de ces groupes de travail, est d'assurer une meilleure efficacité de ses actions et d'améliorer la coordination afin de gérer au mieux les problèmes rencontrés par les produits pharmaceutiques. Ces réunions, mises à jour chaque mois, sont organisées conformément aux instructions de Monsieur le Président de la République, qui insiste sur l'importance de garantir la disponibilité des médicaments et d'éviter les perturbations pouvant nuire aux patients algériens, conclut la même source.

SR.

ASSEMBLÉE DE L'ONU POUR L'ENVIRONNEMENT

L'Algérie participe à Nairobi à la 4^e Consultation préparatoire à la 7^e session

EXPOSITION SCIENTIFIQUE "ALGIERS ESA2024"

Participation du CRAAG

Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), prend part aux activités de l'exposition scientifique "ALGIERS ESA2024", prévue du 16 au 18 novembre à Alger, en vue de diffuser la culture scientifique et technologique chez les jeunes et les enfants, a indiqué, samedi, un communiqué du CRAAG. Organisée par l'Association scientifique d'astronomie de la wilaya d'Alger, sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et du wali d'Alger, et sous l'égide de la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger, cette exposition "comprend plusieurs conférences scientifiques qui seront animées par les chercheurs du CRAAG, en vue de partager des visions et des idées innovantes dans les domaines de l'astronomie et de la géophysique, ce qui permettra aux visiteurs de tirer parti des diverses expertises et expériences scientifiques", a précisé la même source. L'exposition verra également la présentation "d'exposés de projets scientifiques innovants par des jeunes ambitieux, outre des ateliers interactifs pour renforcer les compétences de recherche et d'exploration, ainsi que des activités éducatives, ludiques et distractives conçues pour susciter la curiosité scientifique et enrichir l'expérience des visiteurs de différents âges".

L'Algérie a pris part, en sa qualité de présidente du Groupe Afrique, à la 4^e Consultation avec les Etats membres sur le thème central de la septième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE-7), qui s'est tenue samedi au siège du Bureau des Nations unies à Nairobi, capitale du Kenya, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Lors de cette réunion, la délégation algérienne, conduite par l'Ambassadeur Boumediene Mahi, représentant permanent de l'Algérie au Bureau des Nations Unies à Nairobi, est intervenue sur la proposition de thème intitulée: "Solutions pour une planète équitable et résiliente", ainsi que le document y afférent. L'Ambassadeur Mahi "a exprimé ses préoccupations face à l'absence de points de vue de nombreux

pays en développement, en particulier africains, lors des consultations précédentes, et souligné la nécessité de prendre en compte des enjeux essentiels tels que le développement durable, la transition juste, l'accès à des moyens de mise en œuvre adéquats et la reconnaissance des circonstances et des capacités spécifiques des pays concernés", souligne le communiqué. Réaffirmant l'engagement de l'Algérie à défendre les intérêts des pays en développement", l'Ambassadeur a "insisté sur l'importance de garantir une véritable transition juste, essentielle pour l'intégration des priorités de ces pays", d'après la même source. Il a également précisé que "le concept d'équité, tel qu'il est actuellement formulé, reste insuffisant et ne prend pas en compte plusieurs dimensions cruciales pour les pays en dévelop-

pement". De plus, l'Ambassadeur Mahi a souligné "la nécessité d'inclure explicitement la transition juste dans le thème de l'ANUE-7". Il a également "salué la prise en compte, par la présidence omanaise, de divers aspects importants, tels que l'innovation scientifique, l'accès aux données et à l'information, les systèmes d'alerte précoce, la prospective stratégique et l'utilisation de l'intelligence artificielle", note le communiqué. Toutefois, "il a insisté sur le respect de la souveraineté des données, la promotion de l'autonomie économique et la préservation du patrimoine culturel dans le cadre de ce thème", poursuit le texte. Les consultations sur le thème de l'ANUE-7 se sont achevées lors de cette réunion, laissant désormais à la Présidence la responsabilité de soumettre la version finale du thème, d'ici le mois de décembre prochain.

COP29

Les négociations sur le financement climatique «avancent lentement»

Surnommée la "COP sur le financement climatique", la 29^e conférence de l'ONU sur le climat s'est fixé pour objectif d'atteindre une augmentation majeure des engagements financiers pour aider les pays vulnérables à atténuer les impacts du changement climatique et à s'y adapter, mais les négociations "avancent lentement". En effet, la dernière série de négociations sur le climat de l'ONU, s'est

ouverte lundi dernier à Bakou, en Azerbaïdjan, après une année marquée par de multiples records de chaleur extrême et par un chaos climatique généralisé qui a frappé presque toutes les régions du monde. Selon des sources onusiennes, les négociations qui se déroulent 24 heures sur 24 à Bakou sur le sujet toujours épineux de l'argent "avancent lentement". Les délégués des pays en développement appellent à des progrès plus nombreux et plus rapides sur le nouveau financement des pertes et dommages et à l'accélération des objectifs

en matière d'énergie propre. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), principal organisme scientifique de l'ONU chargé des questions climatiques, émet des avertissements de plus en plus alarmants sur l'accélération du réchauffement climatique. Pour limiter la hausse des températures à 1,5 C au-dessus des niveaux préindustriels, le groupe juge que des investissements substantiels sont nécessaires dans les technologies énergétiques propres, les infrastructures et les mesures d'adaptation.

PÊCHE

Près de la moitié des coraux d'eau chaude menacés d'extinction

Près de la moitié des coraux d'eau chaude sont menacés par le changement climatique et autres dangers, selon une étude réalisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). "44 % des espèces de coraux d'eau chaude sont désormais menacées d'extinction contre un tiers en 2008", alertent les auteurs de l'étude présentée lors de la conférence de l'ONU sur le climat qui se tient dans la capitale d'Azerbaïdjan, Bakou. Les coraux, qui forment les récifs sous-marins dans les zones tropicales et subtropicales, sont confrontés à plusieurs menaces dont le changement climatique, la pollution, les maladies et la pêche non durable, ont-ils énuméré. Dans le cadre de cette étude, l'UICN a évalué l'état de 892 espèces de coraux

pour savoir à quel point elles sont menacées d'extinction. "Les résultats montrent que leur situation se détériore rapidement", a-t-elle alerté, en expliquant que ces coraux, essentiels pour la biodiversité marine, sont particulièrement menacés par la hausse des températures de l'eau, les tempêtes et la pollution. Parmi les espèces les plus touchées, l'étude cite le corail corne de cerf et le corail corne d'élan, qui sont en danger critique d'extinction dans les Caraïbes. "Ces deux espèces ont fortement diminué à cause du réchauffement des océans, des ouragans et des maladies coralliennes". L'UICN assure que la réduction des émissions de gaz à effet de serre est la solution principale pour éviter l'extinction des coraux.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 17 نوفمبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 17 Novembre 2024

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg	دج / كلف	أدنى	أعلى	
		معدل Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	89	108	70	البطاطا	
	Tomate	146	164	127	الطماطم	
	Oignon sec	51	58	43	البصل الجاف	
	Ail sec	435	498	373	الثوم الجاف	
	Carotte	78	88	69	الجزر	
	Navet	93	104	82	لفت	
	Choux fleur	67	76	57	قرنبيط	
	Choux	80	91	70	الكرنب	
	Courgette	120	135	105	الكوسة	
	Haricot vert	156	172	140	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	104	117	91	الخس	
Fruits frais	Clémentine	231	274	188	الكليمونتين	
	Pomme locale	362	469	254	التفاح المحلي	
	Datte	465	585	345	التمر	
	Raisin	241	282	201	العنب	
	Grenade	147	179	115	الرمان	
	Banane	411	427	395	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1760	1892	1628	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	437	449	425	الدجاج	
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)	
					المنتجات ذات الأصل الحيواني	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	425,00	0,00	0,00	-0,81	8,20	7,06	34	14 450,00
BIOPHARM	BIO	2 291,00	2296,00	0,22	0,21	-0,26	6,89	7,84	1000	2 296 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 240,00	2279,00	+1,74	0,35	-0,33	11,99	5,48	27650	63 014 350,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	-0,67	-5,26	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-14,61	2,03	-	0	0,00

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Plaidoyer pour la relance des négociations

L'Algérie est engagée dans le processus d'intégration au système commercial multilatéral depuis juin 1987. Lors de la création de l'Organisation mondiale du commerce (1995) l'opportunité donnée aux pays observateurs ou en accession au GATT de devenir membre de plein droit de la nouvelle organisation n'a pas été saisie. Ainsi, l'accession de l'Algérie est devenue de fait la procédure la plus longue qu'ait connue le système. Nonobstant ce fait, beaucoup continuent à souhaiter l'Adhésion de l'Algérie à l'OMC. Le Care (Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise) plaide pour que notre pays fasse partie de cette organisation.

Par Réda Hadi

A ce propos, quand on consulte le site de l'OMC, « il nous est rappelé que la négociation algérienne, engagée voilà plus de 37 années, est toujours officiellement en cours. Même si celle-ci ne figure plus sur l'agenda public du gouvernement algérien et même si aucune initiative pour la relancer n'a été prise depuis plus d'une dizaine d'années, elle demeure toujours latente, au regard des instances de l'OMC et de tous ses pays membres». Pour les pouvoirs publics les règles de libre échanges «équitables» instaurées par des organisations telle que l'OMC, permettraient à l'Algérie d'«envahir» les marchés étrangers, ce qui nécessitera, de provoquer «un choc» dans l'appareil de production. Or pour Care cette accession comporte plus d'avantages que d'inconvénients et ce d'autant plus que la nécessité de ce retour aux règles de l'OMC est, par ailleurs, clairement inscrite dans le nouvel accord ratifié en 2021 par l'Algérie, dans le cadre de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale africaine (accord ZLECAF). L'architecture de l'ensemble de cet accord a été effectivement conçue par référence directe à celle de l'OMC. L'accord ZLECAF fait explicitement référence à une large palette d'accords de l'OMC tels

que : GATT 1994 ; GATS (accord de l'OMC sur les services) ; accord antidumping entre autres Enfin, il ne semble pas raisonnable que l'Algérie, eu égard à son poids géopolitique et à la taille de son économie, demeure à l'extérieur d'une organisation économique multilatérale au sein de laquelle se débattent et se décident les termes de l'organisation du système des échanges mondiaux. Une organisation qui, par ailleurs, regroupe aujourd'hui 166 Etats membres avec lesquels elle réalise la quasi-totalité (plus de 98%) de ses échanges commerciaux. Au plan interne, Care, observe que l'économie nationale a renoué avec un rythme de croissance robuste, oscillant entre 3,6 et 4,1% au cours des dernières années. Si le résultat en soi est appréciable, il reste que notre pays dispose d'un potentiel lui permettant d'ambitionner des performances encore plus élevées, en termes de croissance de son PIB, indispensables pour changer structurellement la donne actuelle et sortir définitivement de son statut d'économie dépendante de la rente des hydrocarbures. En l'occurrence, la clef de déverrouillage est sans conteste celle d'une meilleure attractivité des IDE et du rattrapage de ses retards en la matière. Les efforts menés jusqu'ici dans cette direction, à travers no-

tamment le toilettage de la législation régissant l'investissement sont tout à fait louables. Mais ils ne produiront pas de résultat significatif et décisif sur ce terrain-là, sans une normalisation de la relation de l'Algérie avec le système commercial multilatéral administré par l'OMC, précise Care. Aussi, Care termine son plaidoyer, en soulignant que notre pays a besoin par-dessus toute chose, de commencer à stabiliser son régime de commerce extérieur et à mettre fin au cycle des changements continus qu'il ne cesse, depuis l'année 2016, d'imprimer aux réglementations de ses importations (régime de licences ; interdictions d'importations ; droits et taxes diverses ; Droits de sauvegarde ; etc.). C'est le grand avantage qu'offre le système des règles de l'OMC, à savoir permettre aux entreprises de produire et d'investir en s'adossant à un cadre réglementaire négocié avec les partenaires et qui garantisse transparence, fiabilité et stabilité à leurs opérations de commerce extérieur. Pour ce cercle de réflexion, nos entreprises en auront plus que jamais besoin pour croître et prospérer. Notre administration commerciale, pour sa part, pourra ainsi se focaliser sur sa mission essentielle, la plus ardue, celle de l'appui et du soutien au développement et à la diversification de nos exportations.

INSTITUT ALGÉRIEN DE NORMALISATION

Plus de 11 000 normes développées en Algérie

Par M A.

L'Algérie se positionne comme l'un des leaders africains dans le domaine de la standardisation et de l'accréditation, un secteur stratégique pour renforcer la compétitivité économique. Selon Mustapha Mouhoub, directeur de la standardisation à l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR), le pays a développé plus de 11 000 normes en 2024, couvrant des secteurs variés tels que l'industrie, l'agroalimentaire et les services. Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne I » de la Radio nationale, Mustapha Mouhoub a insisté sur l'importance de la certification de conformité, bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour les entreprises algériennes. Il considère cette démarche comme un investissement stratégique permettant de renforcer la présence sur les marchés locaux et internationaux. « La certification est essentielle pour se démarquer dans un contexte de concurrence accrue, aussi bien au niveau national qu'international », a-t-il déclaré, en appelant les opérateurs économiques à intégrer cette approche dans leur gestion. Avec la levée prévue des barrières tarifaires et des protections commerciales

en Afrique dès 2025, sous l'impulsion de l'Union Africaine, la qualité des produits deviendra un critère décisif. « Les entreprises offrant des produits de haute qualité et à moindre coût seront à la tête des marchés africains », a affirmé Mouhoub, soulignant le potentiel d'exportation vers le continent. En 2024, 488 entreprises algériennes ont obtenu la certification ISO 9001 pour les systèmes de gestion de la qualité, tandis que 123 autres ont été certifiées ISO 14001 pour la gestion environnementale, et 92 entreprises ont reçu la certification ISO pour la sécurité et la santé. Ces chiffres, en constante augmentation, témoignent d'un intérêt croissant des opérateurs économiques pour la conformité aux normes internationales. L'Institut Algérien de Normalisation joue un rôle central en accompagnant les entreprises via ses 72 commissions techniques nationales, composées d'experts, de laboratoires et d'opérateurs économiques. Ces efforts se traduisent également par l'organisation annuelle de formations couvrant entre 80 et 90 thématiques liées aux systèmes de gestion, à la qualité, à la santé et à la sécurité. L'IANOR développe également des labels adaptés aux spécificités algériennes, tels que le label « Taj » pour les produits

industriels et le label « Halal » pour les produits alimentaires destinés aux marchés islamiques. Ces initiatives répondent à une demande croissante, notamment de la part des exportateurs de denrées alimentaires, et renforcent la compétitivité des produits algériens à l'échelle internationale. Mouhoub a également mis en lumière l'évolution continue des normes, qui doivent s'adapter aux avancées technologiques et aux besoins des marchés. Les cycles de révision des normes varient généralement entre cinq et dix ans, avec des ajustements dans des délais plus courts pour certains secteurs spécifiques. Cette dynamique garantit une mise à jour constante des standards, en phase avec les évolutions scientifiques et industrielles. En conclusion, Mouhoub a rappelé que la certification de conformité ne doit pas être perçue comme une dépense, mais comme un véritable investissement pour renforcer la confiance des consommateurs et assurer l'accès à de nouveaux marchés. Avec une vision claire et une infrastructure solide, l'Algérie s'affirme comme un acteur clé de la standardisation en Afrique, ouvrant la voie à une compétitivité accrue sur la scène mondiale.

2^e SALON INTERNATIONAL DES DATTES

Plus de 180 exposants attendus du 21 au 23 novembre au Palais des expositions

La 2^e édition du Salon international des dattes se tiendra du 21 au 23 novembre en cours au Palais des expositions "Safex" d'Alger, avec la participation de plus de 180 exposants, ainsi que divers acteurs et intervenants de cette filière. Lors d'une conférence de presse consacrée à cet événement, hier à Alger, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli a précisé que cette manifestation, organisée par la chambre sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, aurait pour thème «Nos dattes... authenticité et économie durable». Il a également indiqué que cet événement réunirait différents acteurs et intervenants de la filière, dont des producteurs, des conditionneurs, des exportateurs, des transformateurs et des artisans locaux, ainsi que des participants de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye et la Turquie. De plus, ce rendez-vous offrira à tous les acteurs «un espace commun pour échanger et relever le défi du développement de cette filière», ajoute M. Hambli qui a souligné que ce salon était «un moyen de stimuler la concurrence afin d'améliorer le produit et de promouvoir son exportation». Cette manifestation représentera, selon le responsable, une opportunité pour les exposants locaux et les pays participants d'exposer et de commercialiser les dattes et leurs dérivés. Elle permettra aussi aux acteurs locaux et étrangers, ainsi qu'aux visiteurs, d'échanger et de contribuer à la promotion des exportations de dattes et de leurs dérivés, renforçant ainsi leur position sur les marchés internationaux. Le salon verra aussi la présentation de recherches et d'études réalisées par des chercheurs et spécialistes de la filière des dattes. Dans ce sillage, M. Hambli a souligné l'importance économique de cette filière, qui constitue une ressource génératrice de richesses pour de nombreux pays à environnement saharien. En Algérie, les dattes représentent la première filière agricole dans les régions du sud, avec plus de 19 millions de palmiers, a-t-il fait savoir. Et de rappeler, à ce propos, l'augmentation de la production de dattes entre 2021 et 2023, atteignant plus de 11,5 millions qx, affirmant que l'Algérie était l'un des leaders mondiaux en la matière. Le conférencier a relevé la nécessité de développer les industries de transformation et de moderniser le secteur à travers la mécanisation et les techniques de commercialisation et d'emballage. Enfin, il a évoqué la feuille de route adoptée par le Gouvernement pour relancer cette filière, qui prévoit la plantation d'un (1) million de palmiers, soulignant que la réalisation de cet objectif requerrait l'association de tous les acteurs.

R. E.

MOSTAGANEM 535 cyclomoteurs et motos mis en fourrière en un mois

Des cyclomotoristes et des motoristes continuent à poser d'énormes difficultés aux usagers de la route, (automobilistes et piétons) à cause d'une conduite inconsciente notamment dans les zones urbaines, faisant souvent des manœuvres dangereuses. Ainsi, dans le cadre de la prévention routière tant de sensibilisation que répressive, les policiers du cops de la sécurité publique de la sûreté de wilaya de Mostaganem mènent un travail conséquent contre cette catégorie de conducteurs. A cet effet, durant le mois écoulé, les policiers ont contrôlé des centaines de conducteurs de cyclomoteurs et motos, relevant 65 délit routiers, 356 contraventions, et plaçant en fourrière 535 de ce genre de véhicules. Cependant, de nombreux usagers de la route continuent à se plaindre de la conduite des cyclomotoristes et motoristes et souhaitent un renforcement de la lutte. Un autre phénomène perturbant la circulation routière en ville est apparu. Il s'agit des trottinettes électriques conduites par les adolescents.

ANNABA Ouverture du Salon national du miel

Le Salon national du miel s'est ouvert samedi au niveau du Cours de la Révolution du centre-ville d'Annaba avec la participation d'apiculteurs de 17 wilayas du pays. Initié par la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM) avec le concours de la chambre de l'agriculture et l'association des apiculteurs de l'Edough, le Salon expose les divers produits de la ruche et les multiples variétés de miel spécifiques à la végétation de chaque région avec la proposition d'offres promotionnelles aux visiteurs. La manifestation qui dure 10 jours donnera lieu à l'organisation d'ateliers de formation dédiés aux apiculteurs sur les techniques de marketing pour améliorer leurs compétences commerciales. La wilaya d'Annaba compte 600 apiculteurs exploitant 18.000 ruches. Un projet de labellisation du miel de la région de l'Edough a été présenté aux instances concernées en vue de confirmer la qualité de ce miel et lui ouvrir de nouvelles perspectives de commercialisation et en assurer l'exploitation pérenne, a indiqué à l'APS Shems eddine Hachemi Rachedi, président de l'association des apiculteurs de l'Edough. Selon la même la source, plus de 100 apiculteurs exploitent près de 3.000 ruches dans la région de l'Edough qui englobe les six communes de Seraïdi, Chetaïbi, El Bouni, Oued Aneb, Tréat et Sidi Aïssa produisant en moyenne 4 kg de miel par ruche.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À SOUK-AHRAS Plus de 155.100 hectares réservés à la céréaliculture

Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles 2024-2025 dans la wilaya de Souk-Ahras a été donné par le wali, Abdelkrim Zinaï, en présence des autorités et des élus locaux, à partir de l'exploitation agricole Moncef Zarrougui de M'Daourouch.

Dans une déclaration à la presse, le chef de l'exécutif a assuré que tous les moyens matériels et financiers nécessaires ont été mobilisés pour accompagner les agriculteurs engagés dans cette opération, y compris la mise à disposition de ces derniers des quantités suffisantes de semences et d'engrais par le biais du guichet unique.

Rappelant les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'agriculture le fer de lance de l'économie nationale et le garant de l'auto-suffisance alimentaire, ce responsable a indiqué que l'objectif fixé pour la nouvelle saison consiste à emblaver une Superficie Agricole Utile (SAU) estimée à 253.000 hectares, dont 155.100 hectares réservés aux grandes cultures céréalières et tout particulièrement à la production d'orge. Le wali a mis à profit cette occasion pour signaler le retard qui a été mis dans la réalisation des infrastructures de stockage de céréales à travers cette wilaya à fort potentiel agricole, réaffirmant sa détermination à se conformer au programme arrêté par les autorités suprêmes du pays en termes de délai et de qualité des silos et des centres d'ensilage de proximité. Le chef de service de la programmation au sein de la Direction des Services Agricoles (DSA) a expli-



qué, de son côté, que des SAU de 105.000, 18.500 et 31.000 hectares ont été respectivement réservées à la culture du blé dur, du blé tendre et de l'orge, alors que 600 autres hectares sont destinés à la production de fourrages divers. Nous apprenons, par ailleurs, que les services vétérinaires de la wilaya de Souk-Ahras ont lancé, mercredi 13 novembre, une vaste opération de vaccination contre la dermatose nodulaire bovine à travers les communes. Ces mêmes services indiquent que l'opération se poursuivra jusqu'à ce que

la propagation de cette maladie soit maîtrisée et que les cheptels sains soient totalement protégés. « Pour y faire face, nous poursuivrons la campagne de nettoyage des écuries et l'élimination régulière des insectes vecteurs de la maladie », affirme le chef vétérinaire de la wilaya. Ceci en informant que la dermatose nodulaire contagieuse est une maladie virale affectant uniquement les bovins, transmise entre animaux par des vecteurs (insectes hématophages), mais qui n'est pas transmissible aux humains, précise ce spécialiste.

FINALISATION DE L'ÉTUDE DU CHU DE 500 LITS DE CONSTANTINE Un tremplin pour la santé attendu en 2025

Constantine, une nouvelle étape cruciale vient d'être franchie dans le projet tant attendu du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de 500 lits. Selon une source officielle de la direction des Equipements publics de la wilaya de Constantine, l'étude du projet est désormais quasiment achevée, ne nécessitant plus que quelques ajustements mineurs. Le futur établissement sera implanté sur un terrain stratégiquement situé à proximité de la grande salle de spectacles Ahmed Bey Zénith.

Cette localisation présente plusieurs avantages majeurs : une accessibilité optimale grâce à sa proximité avec l'autoroute Est-ouest, une distance raisonnable du centre-ville, et une situation hors du périmètre de sécurité de l'aéroport. L'histoire de ce projet remonte à plus de douze ans, lorsqu'il avait été initialement confié à un consortium franco-autrichien pour une construction à Ali Mendjeli. Gelé en 2015 en raison de contraintes budgétaires, le projet a été relancé pendant la

deuxième année de la pandémie de la Covid-19, suite aux pressions des élus locaux et d'un ancien wali. Le wali actuel a confirmé, lors des célébrations du 1er Novembre, que les travaux démarreront en 2025. La direction attend actuellement la notification d'inscription budgétaire et l'enveloppe financière pour l'exercice 2025. Ce nouvel établissement hospitalier représente un espoir considérable pour les habitants de la wilaya. Il permettra notamment de désengorger le CHU Benbadis, qui

connaît actuellement une forte dégradation de ses services. Le projet répond ainsi à une demande pressante tant de la population de la wilaya et de l'est algérien que du corps médical, qui n'a cessé de souligner l'urgence de sa réalisation. La nouvelle localisation, plus adaptée à une infrastructure de cette envergure, facilitera également l'accès des patients et du personnel médical, offrant ainsi de meilleures conditions pour la prise en charge sanitaire dans la région.

NAÂMA

Plusieurs projets concrétisés dans la commune de Asla

La commune de Asla (wilaya de Nâama) a été renforcée, récemment, par la réhabilitation et la réception de plusieurs infrastructures dans différents secteurs, pour lesquelles une enveloppe budgétaire de plus de 96 millions de dinars a été allouée, a-t-on appris, de la cheffe de la daïra éponyme, Bouattou Amina. La même source a indiqué que le projet de réhabilitation du stade communal a été réceptionné pour un montant d'environ 40 millions DA. Cette infrastructure sportive a fait l'objet de travaux d'aménagement initiés dans le cadre du programme de développement

local de l'année en cours, comprenant la pose de gazon artificiel, la réalisation et l'équipement des vestiaires, ainsi que l'aménagement des espaces alentours, selon la même source. Il s'agit également de la réalisation et de l'équipement d'une salle de conférences pour un coût de plus de 20 millions de DA, en plus de l'aménagement de la place publique «18 février», dotée d'un grand écran et d'autres équipements pour le confort des visiteurs, pour une enveloppe financière de 9 millions de DA. Par ailleurs, un marché couvert au centre-ville, comprenant 14 locaux commerciaux, a été aménagé pour

un montant de 4 millions de DA, a-t-on ajouté de même source. La commune s'est également renforcée par la réalisation du doublement d'une route sur une distance de 1,2 km au niveau de son entrée sud, ainsi que par des travaux d'aménagement et la mise en place d'un ouvrage artistique au rond-point donnant accès à la zaouïa de Sidi-Ahmed El Medjdoub dans la même commune. D'autres projets, ayant porté sur l'aménagement des trottoirs et l'éclairage public, ont également été réalisés pour une enveloppe financière de plus de plus de 3 millions DA, a-t-on précisé.

Que s’est-il passé à Kazan lors du 16^e sommet des BRICS ?

Le 16^{ème} sommet des BRICS qui s’est achevé le jeudi 24 octobre à Kazan a été l’occasion de prises de décisions tant économiques que politiques importantes. Ce 16^{ème} sommet des BRICS a donc confirmé l’importance prise, et cela depuis plusieurs années, par cette organisation qui arrive désormais dans une phase de maturité. Sa capacité à fonder des institutions capables de concurrencer celles établies par les puissances occidentales et plus généralement les défis qu’elles lancent à la gouvernance économique (mais aussi politique) occidentale se doivent d’être remarqués[1].

5^e partie et fin

Par Jacques Sapir (*)

La création de la BRICS (Re)Insurance Company se présente donc comme une nouvelle création institutionnelle des BRICS, venant après la création de la Nouvelle Banque de Développement[15], et témoignant du pouvoir structurel[16] que ces pays ont acquis[17].

4. Les possible conséquences de la mise en place de BRICS Clear

Les deux dernières mesures décidées lors du 16^{ème} sommet des BRICS à Kazan auront nécessairement des conséquences importantes sur la structure du commerce mondial et sur l’usage international du Dollar et (secondairement) de l’Euro.

Les conséquences sur la structure du commerce mondial se divisent en deux catégories. La première relève des effets de détournement des flux commerciaux du fait de conditions préférentielles au commerce intra-BRICS et entre partenaires des BRICS. L’attrait des conditions préférentielles pourrait d’ailleurs attirer, d’ici quelques années, d’autres pays vers la « zone BRICS » et accentuer cet effet de détournement. La perte en volume d’exportations pour les pays « non-BRICS » et essentiellement pour les pays occidentaux reste à déterminer. Des estimations la chiffrent à 5% à 7% du volume pour les pays occidentaux. Si ce chiffre n’apparaît pas comme très important, il faut se souvenir que la part pourrait varier fortement selon les pays et avoir des conséquences déstabilisantes pour certains.

La seconde conséquence, plus immédiate, réside dans la perte en chiffres d’affaires pour les sociétés occidentales d’assurance et de réassurance spécialisées dans l’assurance des transactions commerciales, perte qui sera nécessairement importante. Les places financières de Londres et de New-York seront très vraisemblablement les plus touchées. Cependant, comme ce processus sera nécessairement étalé sur plusieurs années, on peut penser que la perte de chiffres d’affaires engendrera probablement un processus de concentration des sociétés de

ce secteur. Pour difficile et pénible que soit ce processus, il n’apparaît pas en mesure de provoquer une crise généralisée du secteur, même s’il peut durablement affecter, voire menacer l’existence, de certaines compagnies. Il n’en va pas néanmoins de même pour les conséquences monétaires de ce qu’il faut bien appeler un processus de dédollarisation massif et relativement rapide, même si le terme de dédollarisation est refusé par deux pays des BRICS (Inde et Brésil) qui cependant approuvent et soutiennent le système BRICS Clear. Car, aucun doute ne doit exister sur ce point. C’est bien à une dédollarisation du commerce international qu’œuvrent les BRICS.

On estime que le commerce intra-BRICS et avec les pays partenaires représenterait entre 35% et 40% du commerce mondial. Sur ce commerce, une part est déjà réalisée en devises locales. Les informations sur ces transactions manquent mais il semble très peu probable que cette part dépasse les 20% du commerce intra-BRICS et avec les pays partenaires. Cela laisserait donc 28% à 32% du commerce mondial, actuellement réalisé en Dollars, et qui pourrait se voir progressivement transformer dans le cadre de BRICS Clear.

Potentiellement, la part de ce commerce qui pourrait être « dédollarisée » par le système BRICS Clear dans les 5 ans qui viennent pourrait être entre 70% et 80%, représentant donc entre 19,5 % et 24,5% du commerce mondial. On a estimé qu’une dédollarisation totale prendrait beaucoup plus de temps car il faudra convaincre tous les acteurs privés de l’intérêt d’utiliser le système BRICS Clear. Notons que s’il y a une obligation étatique faite aux entreprises d’utiliser ce système, la progression de la dédollarisation pourrait être bien plus rapide. Mais, pour une première estimation, on conservera l’hypothèse d’une dédollarisation majoritaire mais pas totale, cette hypothèse se subdivisant ensuite en une hypothèse « haute » (80%) et une hypothèse basse (70%).

Mécaniquement, la part du Dollar dans les transactions internationales pourrait se réduire d’autant. Si on estime que la

part des monnaies dans les réserves des Banques Centrales reflète grossièrement l’emploi dans le commerce de ces monnaies, la part du Dollar pourrait régresser de 58,5% du total des réserves identifiées autour de 34% à 39%. La part de l’Euro serait beaucoup moins affectée car l’Euro est aujourd’hui surtout massivement utilisé dans le commerce intra-UE et avec les partenaires immédiats de l’UE où, à part la Turquie, l’impact du commerce avec la « zone BRICS » est faible. Le fait que la part de l’Euro dans les réserves soit en dessous de la part des monnaies qui constituaient l’Euro avant 1995, montre bien que l’usage de l’Euro dans le commerce international, hors l’Europe et ses voisins, s’est plutôt réduit. Pour résumer, la situation dans les réserves internationales des Banques Centrales pourrait être, à l’horizon 2030, la suivante : L’impact cependant ne se limiterait pas à la forte baisse du Dollar et à la montée des « autres monnaies ». En effet les montants en Dollars détenus par les Banques Centrales sont détenus sous la forme de Bons du Trésor américains. Le passage de 58% à 34%-39% dans les réserves détenues par les Banques Centrales impliquerait une vente massive de Bons du Trésors américains, provoquant un effondrement du marché obligataire public, et des difficultés importantes pour le Trésor américain à refinancer la dette publique des États-Unis. Au-delà de ces difficultés, on ne peut que spéculer sur les conséquences en matière de confiance dans le Dollar.

On peut donc considérer que la mise en place du système BRICS Clear aura des implications importantes sur la stabilité du système monétaire mondial et plus précisément sur la fraction « occidentale » de ce système monétaire mondial.

Conclusion

La mise en place de trois des mesures décidées lors du 16^{ème} sommet des BRICS aura des conséquences tant immédiates qu’à long-terme extrêmement importantes sur l’ensemble du système monétaire et économique international. Deux pays apparaissent comme les principaux bénéficiaires de ces mesures, la Chine et la Russie. Mais, en réalité, tous les pays des BRICS et un certain nombre

de pays associés, qualifiés de « partenaires » des BRICS, en profiteraient aussi à des degrés variables. Les bénéfices pour l’ensemble de ces pays seront une capacité renforcée de résister à des sanctions occidentales, un renforcement du commerce au sein de ce qu’il convient désormais d’appeler la « zone BRICS étendue », et une accélération du processus d’intégration régionale, au moins à l’échelle de l’Asie et de l’Afrique.

La question est donc de savoir si cela conduira à une organisation du commerce en deux blocs antagoniques, ou si cela aboutira à une réorganisation des institutions du commerce mondial et de l’ordre monétaire international.

Le fait que les pays des BRICS+ aient été poussés à une logique de contestation ouverte du monde dominé par « l’Occident collectif », alors qu’initialement ils cherchaient juste des modifications acceptables à ce même monde en dit tout autant sur la montée en puissance de ces pays que sur le manque d’intelligence politique et stratégique des élites politiques des pays du G-7 qui n’ont su, et sans doute pas voulu, leur accorder la place qui leur revenait logiquement dans les institutions internationales. Les BRICS ne se sont pas constitués d’emblée en alternative. Mais, ils ont été découragés dans leurs tentatives pour faire évoluer les institutions héritières de Bretton Woods pas la silence, l’apathie ou la mauvaise foi des puissances occidentales[18]. La logique d’affrontement actuelle est largement le produit de cette incapacité, ou de cette mauvaise volonté. Toute tentative pour renouer le dialogue devra en tenir compte, et surtout chercher à apurer le passif. Il n’est pas dit que les pays qui composent « l’Occident collectif » y soient prêts...

La participation de tous à des institutions économiques (commerciales, monétaires, financières) construites sur une base d’égalité et qui ne puissent pas être instrumentalisées par un groupe de puissance, est cependant dans l’intérêt de tous. L’alternative serait autrement la constitution progressive de deux blocs, comme aux temps de la Guerre Froide, mais dans un rapport des forces qui serait inversé.

Notes

[1] Voir Sapir J., La Fin de l’Ordre Occidental ?, Paris, Ed. Perspectives Libres, Octobre 2024.
[2] Vercueil J., Les pays émergents. Brésil-Russie- Inde-Chine : mutations économiques et nouveaux défis, éditions Bréal, Paris, 2010.
[3] Cochrane et Zaidan E, (2024), “Shifting global dynamics: an empirical analysis of BRICS+ expansion and its economic, trade, and military implications in the context of the G7” in Cogent Social Science, vol 10, n° 1, <https://www.tandfonline.com/doi/citedby/10.1080/23311886.2024.2333422?scroll=top&needAccess=true>
[4] O’Neill, J. (2001), Building better global economic BRICs. Global Economics Paper Series (No. 66), <https://www.goldmansachs.com/insights/archive/building-better.html>
[5] “BRICS expresses interests Oof global majority, says Russia presidential aide Ushakov” <https://brics-russia2024.ru/en/interview/yuriy-ushakov-briks-na-dele-vyrazhaet-interesy-mirovogo-bolshinstva/>
[6] Hancock, T., & Cohen, M. (2023). How BRICS became a club that others want to join. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-11-03/how-brics-became-real-and-invited-saudis-iran-egypt-uae-ethiopia-argentina>

[7] Kuznets S., « Modern Economic Growth: Findings and Reflections” in The American Economic Review, Vol. 63, n°3 (juin 1973), pp. 247-258.
Dornbush R. Purchasing Power Parity, Cambridge, (Mass.), NBER, Working Paper n°1591, 1985.
Schreyer P. et Koechlin F., Parités de pouvoir d’achat : mesure et utilisations, Paris, OCDE, Cahiers Statistiques, mars 2002, n° 3.
[8] “BRICS expresses interests of global majority, says Russia presidential aide Ushakov” <https://brics-russia2024.ru/en/interview/yuriy-ushakov-briks-na-dele-vyrazhaet-interesy-mirovogo-bolshinstva/>
[9] <https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2021/mcs2021-platinum.pdf>
[10] Medetski A et Durisin M., « Russia’s dominance on the wheat world keep growing”, September 23rd, 2020, Bloomberg, <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-09-22/russia-s-dominance-of-the-wheat-world-keeps-growing#xj4y7vzkg>
[11] Ou Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications
[12] <https://www.bvnk.com/blog/swift-alternatives>
[13] Faudot, A., “The European Payments Union (1950–58): the Post-War Episode of Keynes’ Clearing Union” in Review of Political Economy, Vol.32, 2020, (3), 371–389.

<https://doi.org/10.1080/09538259.2020.1776959>
[14] Garcia, A., & Bond, P. (2019). Amplifying the contradictions: The centrifugal BRICS. Social Register, 55, 223–246.
[15] Chakraborty, S. (2018), “Significance of BRICS: Regions powers, global governance, and the roadmap for multipolar world” in Emerging Economy Studies, 4(2), pp. 182–191.
[16] Fairfield T., (2015), “Structural Power in Comparative Political Economy: Perspectives from Policy Formulation in Latin America” in Business and Politics, Vol17, n°3, pp. 411-419.
Culpepper, P. D., (2015), “Structural power and political science in the post-crisis era” in Business and politics, Vol. 17, No. 3, pp. 391-409.
Hayward C., (2018), “On Structural Power”, in Journal of Political Power 11(1):1-12.
Godefroid, M. E., Borghoff, V., Plattfaut, R., & Niehaves, B. (2024), “Structural power imbalances in global organisations: analysing IT governance from a postcolonial perspective” In European Journal of Information Systems, 1–22, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/0960085X.2024.2325358>
[17] Stuenkel O. (2016), Post Western World: How Emerging Powers are Remaking Global Order, Cambridge, Polity Press.
[18] Voir Sapir J., La Fin de l’Ordre Occidental ?, op.cit..

POUR SES PROCHAINS
INVESTISSEMENTS EN
TUNISIE

Riyad cible les énergies renouvelables, l'hydrogène et le tourisme

Le ministre de l'Investissement du Royaume d'Arabie Saoudite, Khalid bin Abdulaziz Al-Falih, a annoncé samedi, à l'issue de sa rencontre avec le président de la République, KaïsSaïed, la signature imminente d'un accord d'investissement conjoint entre les deux pays. Cette annonce, faite au palais de Carthage, s'inscrit dans un contexte de renforcement des relations économiques et diplomatiques entre la Tunisie et l'Arabie Saoudite. Al-Falih a précisé que l'accord, qui sera signé avec le ministre de l'Économie tunisien, vise à encourager des investissements saoudiens dans des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, l'hydrogène, les investissements logistiques, le développement immobilier et le tourisme. Il a exprimé son optimisme quant à la stabilité politique et économique de la Tunisie, soulignant que la croissance économique et l'amélioration de la balance commerciale du pays constituent des facteurs déterminants pour attirer les investisseurs. Lors de cette rencontre, le président KaïsSaïed a salué la solidarité des liens fraternels entre les deux nations et souligné les progrès réalisés par la Tunisie dans la mise en place d'un cadre législatif favorable à l'investissement. Il a précisé que de nouvelles législations étaient en cours de préparation pour simplifier les procédures administratives, réduire les délais et créer un environnement propice aux investissements étrangers, tout en garantissant la protection des droits des investisseurs ainsi que ceux de l'État tunisien. Le ministre saoudien a exprimé sa confiance dans la direction prise par la Tunisie, déclarant que les investisseurs saoudiens étaient prêts à s'engager dans ces nouveaux projets dès que les conditions le permettront. Il a également indiqué que cet accord marquait un tournant dans la coopération économique entre les deux pays, ouvrant la voie à de nouveaux partenariats fructueux. Il est à noter que cet accord s'inscrit dans une volonté commune de renforcer les liens économiques et d'accélérer la diversification des investissements en Tunisie, à un moment où le pays cherche à attirer des capitaux étrangers dans un large éventail de secteurs.

MAURITANIE

L'hydrogène vert entre avancées réglementaires et défis techniques

La Mauritanie souhaite produire 12 millions de tonnes d'hydrogène vert d'ici 2035, à partir des énergies solaire et éolienne. Cet hydrogène vert mauritanien servirait à produire sur place de l'acier vert et de l'ammoniac. Le cadre réglementaire se met en place, mais les défis sont gigantesques.

La Mauritanie a fait voter le 9 septembre dernier le premier code de l'hydrogène vert d'Afrique. Ce texte est censé sécuriser les investissements étrangers. « Le code a été conçu pour offrir suffisamment de flexibilité afin de s'adapter aux évolutions rapides de la technologie et du marché pour un secteur émergent, souligne TaghiyaAbeiderahmane, la directrice hydrogène bas carbone au ministère mauritanien de l'Énergie, tout en assurant un haut niveau de sécurité et de fiabilité aux développeurs. » Premier code de l'hydrogène en Afrique Cette étape réglementaire était attendue avec impatience par l'un des développeurs sur le projet Nour, qui prévoit dans sa première phase 1,6 gigawatt d'électrolyse, 150 000 tonnes d'hydrogène vert par an, pour produire localement de l'acier vert et de l'ammoniac. «

Une fois ce code promulgué, nous-même et d'autres développeurs allons commencer à négocier notre convention d'investissement, espère Laurent Coche, PDG de Chariott, co-développeur avec Total-EREN, que ce soit le régime fiscal, l'accès au terrain. Il y aura peut-être des infrastructures partagées avec d'autres développeurs. Et une fois que cette convention sera conclue, notre intention est de lancer la prochaine phase des études, qu'on appelle la phase conceptuelle. » La première phase d'études, remise en février dernier, a conclu au fort potentiel, en particulier éolien, de la côte nord mauritanienne, pour produire de l'hydrogène vert, qui viendrait, en lieu et place du charbon, réduire le minerai de fer mauritanien, déjà acheminé au port de Nouadhibou. Le projet, beau sur le papier, est cependant

confronté aux difficultés que rencontre depuis peu le secteur pour mettre les électrolyseurs à l'échelle. « Industriellement, il y a des premiers essais au niveau de la centaine de mégawatts, mais qui aujourd'hui ne sont pas matures, souligne Ludovic Leroy, ingénieur à l'IFPEN. Ils rencontrent clairement des problématiques techniques qui ne leur permettent pas d'être opérés nominalement. Je pense notamment au groupe Total Energie et Engie impliqués sur un projet d'électrolyseur de 120 mégawatts sur la bioraffinerie de la Mède. Ce projet a été placé en stand by et remplacé par une autre technologie qui ne relève pas de l'électrolyse. » L'ingénieur souligne aussi les énormes défis en termes de formation et d'approvisionnement en eau pure, pour les électrolyseurs. En Mauritanie, il faudra dessaler de l'eau de mer.

TUNISIE – EXPORTATION DE L'HUILE D'OLIVE

Le ministère supprime l'autorisation préalable pour stimuler la filière

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche a annoncé, samedi, une série de mesures destinées à renforcer la filière de l'huile d'olive et à soutenir ses acteurs face aux défis actuels. L'une des décisions phares concerne l'annulation de l'autorisation préalable pour l'exportation de l'huile d'olive. Cette initiative vise à simplifier les démarches administratives et à encourager les exportateurs à profiter pleinement des avantages du décret n°949 de 2019, qui complète le décret n°94-1744 de 1994, établissant les conditions d'exemption de contrôle technique à l'export. À l'occasion du Conseil national de l'olivier, tenu le 15 novembre

2024, le ministère a réaffirmé sa volonté de dynamiser les exportations, notamment en mettant l'accent sur l'huile d'olive conditionnée à forte valeur ajoutée. Un programme spécifique de commercialisation sera également mis en place pour explorer de nouveaux marchés étrangers, tandis que la participation des professionnels tunisiens aux manifestations agricoles internationales sera renforcée. En parallèle, le soutien aux sociétés industrielles productrices d'huile d'olive reste une priorité. À cet effet, le Fonds de promotion de l'huile d'olive conditionnée continuera à jouer un rôle clé pour stimuler la présence de l'huile d'olive tunisienne sur des marchés pro-

metteurs et compétitifs. L'Office national de l'huile (ONH) a, pour sa part, confirmé la poursuite de son programme d'intervention pour l'achat d'huile d'olive auprès des producteurs. Des efforts seront déployés pour garantir que les petits producteurs bénéficient directement de ce soutien, notamment grâce à des mesures adaptées à leurs besoins spécifiques. L'ONH prévoit également de mobiliser ses capacités de stockage à travers ses centres régionaux et de lancer un programme de financement pour le stockage de l'huile d'olive. Dans ce cadre, le délai de remboursement des crédits saisonniers accordés aux agriculteurs et aux propriétaires de huileries sera pro-

longé de trois mois. Des initiatives supplémentaires visent à améliorer la communication et la réactivité dans le secteur, avec la mise en place de cellules d'écoute et d'un service d'intervention rapide accessible via le portail du commerce extérieur. Ces mesures globales s'inscrivent dans une stratégie visant à garantir la réussite de la campagne de récolte, de transformation et de commercialisation des olives. En soutenant activement les producteurs et les intervenants de la filière, le ministère entend préserver ce secteur stratégique tout en luttant fermement contre les pratiques de spéculation et de monopole, qui mettent en péril sa pérennité.

EGYPTE

6,7 % de la population active touchés par le chômage au troisième trimestre 2024

La montée du chômage impacte notamment la tranche des jeunes diplômés et les habitants des zones urbaines. 6,7 % de la population active d'Egypte sont touchés par le chômage au troisième trimestre de 2024, soit une augmentation de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, a annoncé l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS) jeudi 14 novembre. On compte désormais 2,159 millions de chômeurs contre 2,058 millions le trimestre précédent, soit une augmentation de 101 000 personnes. Le taux demeure élevé chez les femmes avec 1,05 million de chômeuses (18,2% de la population féminine active) tandis que

le taux chez les hommes demeure stable avec 1,1 million de chômeurs (4,2% de la population masculine active).

Les jeunes sont les plus touchés

Le taux de chômage est en montée notamment chez les nouveaux diplômés entre 20 à 24 ans s'élevant à 33,6 % contre 30,5% au deuxième trimestre de 2024. Par contre, les jeunes de 25 à 29 ans s'en sortent mieux avec un taux de chômage passant de 26,3% à 21,7% ce trimestre. Impact plus fort dans les zones urbaines Le taux de chômage dans les zones urbaines reste en hausse, touchant 10,1 % de la population active contre 10% au trimestre précédent et 9,7 % au même tri-

mestre de l'année passée. Dans les zones rurales, le taux de chômage touche 4,0% de la population active contre 3,8 % au trimestre précédent et 5,1 % au même trimestre de l'année passée. La population active totale, qui comprend les personnes ayant un emploi et les chômeurs, a atteint 32,218 millions de personnes, contre 31,423 millions au trimestre précédent, soit une hausse de 2,5 %. Le premier ministre avait estimé le 6 novembre que les taux de chômage restaient « acceptables » et relativement « très bas », ajoutant qu'il aspirait à les réduire davantage dans l'avenir. Il avait précisé que l'un des principaux objectifs des grands projets parraînés par l'Etat était de créer des emplois pour relancer l'économie.

NIGERIA

La NNPC signe un accord de vente de gaz naturel avec le Groupe Dangote

Depuis 2020, le Nigeria a décidé de consacrer la décennie essentiellement aux investissements publics dans le segment du gaz naturel pour doper la production électrique et surtout satisfaire le secteur industriel pour lequel la question de la disponibilité de l'énergie est capitale.

La NNPC Gas Marketing Limited (NGML), filiale de la société publique nigérienne du Pétrole (NNPC), a annoncé mercredi 13 novembre, la signature d'un accord de vente et d'achat de gaz avec le complexe de raffinage et de pétrochimie de Dangote Group. En substance, NGML s'engage à fournir quotidiennement 100 millions de pieds cubes standards de gaz, dont la moitié en approvisionnement ferme et l'autre moitié en approvisionnement interruptible pour une durée initiale de dix ans, renouvelable. Ce partenariat entre dans la politique du Président Bola Ahmed Tinubu, visant à exploiter les vastes réserves de gaz du pays, pour soutenir la croissance économique nationale. Il s'inscrit en outre dans une volonté des autorités ni-

gériennes d'intensifier l'utilisation domestique du gaz, non seulement comme source d'énergie, mais aussi comme matière première pour des infrastructures industrielles d'envergure, comme le complexe de raffinage et de pétrochimie du Groupe Dangote. La NNPC a indiqué dans un communiqué que « cet accord sans coût en capital (CAPEX) représente un précédent historique pour NGML et les entreprises de distribution de gaz au Nigeria, démontrant une approche novatrice en matière de partenariats public-privé pour le développement d'infrastructures énergétiques ». Et d'ajouter que « ce modèle pourrait inspirer de nouvelles collaborations visant à développer davantage de réseaux de distribution de gaz pour les secteurs clés de l'économie

nigérienne, tout en réduisant les coûts d'exploitation pour les acteurs industriels ». Une fois les livraisons de gaz effectives, elles favoriseront directement la génération d'énergie et les activités du complexe, renforçant ainsi son autonomie énergétique et réduisant sa dépendance à l'importation de carburants. Le Groupe Dangote qui prévoit de réduire son empreinte carbone, a récemment décidé de faire tourner sa flotte de camions au gaz naturel comprimé (GNC), un combustible sur lequel le gouvernement compte pour réduire les coûts d'accès élevés au carburant issu du pétrole. Rappelons que le combustible a vu son prix grimper au cours des derniers mois, depuis la levée de la subvention.

COP29

Les BMD promettent 120 milliards \$ par an pour les pays en développement

Selon la Council of Europe Development Bank, le financement de la lutte contre le changement climatique par les banques multilatérales de développement a atteint un niveau record en 2023, avec 74,7 milliards \$ alloués aux économies à revenus faibles et intermédiaires. Plusieurs banques multilatérales de développement (BMD) dont la Banque africaine de développement, ont publié mardi 12 novembre une déclaration commune à l'occasion de la COP29 à Bakou en Azerbaïdjan, dans laquelle

elles décrivent le soutien financier et d'autres mesures destinées à aider les Etats à atteindre des résultats satisfaisants en matière de climat. Les BMD estiment que d'ici 2030, leur financement collectif annuel pour le climat en faveur des pays à revenus faibles et intermédiaires atteindra 120 milliards USD, dont 42 milliards pour l'adaptation. Elles prévoient de mobiliser 65 milliards USD auprès du secteur privé. « Nous, banques multilatérales de développement, nous attachons à amplifier notre ef-

fet catalyseur en améliorant les résultats et l'impact de nos financements, en approfondissant notre engagement auprès des pays par le biais de plateformes, en soutenant les ambitions climatiques de nos clients et en renforçant la mobilisation du secteur privé ». Pour l'Afrique qui subit de plein fouet les conséquences du changement climatique, le soutien des BMD est indispensable pour renforcer la résilience et s'adapter. Le Groupe de la BAD, première institution de financement du développement sur le continent, est parti-

culièrement engagé sur cette question. En 2023, la Banque a alloué 55% de ses investissements totaux au financement climatique, soit 5,8 milliards USD, selon le rapport « Climaterelated funds and initiatives at the African Development Bank » publié en 2024. Environ 2552 millions USD ont été utilisés pour financer l'adaptation et 3207 millions USD pour l'atténuation via des projets d'infrastructures vertes, dans les transports et l'énergie notamment.

GRÂCE À L'ÉMISSION D'UN EUROBOND

L'Afrique du Sud lève 3,5 milliards \$

Le carnet de commandes des euro-obligations a dépassé 10 milliards de dollars, marquant le renforcement de la confiance des investisseurs dans la capacité du gouvernement sud-africain de coalition, formé après les élections de mai 2024, à redresser la situation économique. L'Afrique du Sud a levé, 3,5 milliards de dollars, grâce à une émission d'euro-obligations arrangée par les groupes bancaires américains Citigroup et Goldman Sachs Group. Cette première émission d'obligations libellées en dollar américain par le pays le plus industrialisé d'Afrique depuis 2022 a bénéficié d'une forte demande, signalant la confiance des investisseurs dans le gouvernement de coalition formé après les élections de mai dernier. Le carnet de commandes des euro-obligations ayant des maturités de 12 et 30 ans, avec des rendements respectifs de 7,1% et 7,95%, a dépassé 10 milliards de dollars. « Nous sommes heureux de voir l'Afrique du Sud revenir sur le marché international après 30 mois d'absence. Nous sommes positifs sur le programme de réformes mis en œuvre après les élections, et le gouvernement mérite le bénéfice du doute », a déclaré Søren Mørch, responsable de la dette des marchés émergents chez la banque danoise Danske Bank, cité par Bloomberg. Le sentiment positif des investisseurs à l'égard de l'économie sud-africaine s'est renforcé après la formation d'un gouvernement de coalition « business friendly », qui regroupe le Congrès national africain (ANC) et l'Alliance démocratique, un parti de centre-droit favorable à la libération de l'économie et à la mise en œuvre de plusieurs réformes structurelles, ainsi que plusieurs autres petits partis. Ce gouvernement de coalition inédit en Afrique du Sud a réjoui les milieux économiques, donnant lieu à une vague d'investissements portés par des multinationales, une hausse du rand (la monnaie nationale) et une augmentation de plus de 20 % de l'indice boursier de référence depuis mois de Juin.

AFRIQUE DU SUD

Teraco vise les applications IA avec un nouveau data center

Alors qu'elle abrite moins de 2% de la capacité mondiale des centres de données, l'Afrique a besoin d'une capacité de 1000 MW et de 700 installations supplémentaires pour répondre à une forte demande soutenue par l'expansion des applications d'intelligence artificielle. L'opérateur de centre de données Teraco Data Environments a engagé la banque sud-africaine Absa Group pour syndiquer un prêt de 8 milliards de rands (442 millions de dollars) destiné à financer un nouveau data center adapté aux applications d'intelligence

artificielle (IA), a rapporté Bloomberg ce mercredi 13 novembre, citant un dirigeant de l'entreprise. « L'installation portera la capacité de Teraco à 228 mégawatts, consolidant ainsi sa position de plus grand opérateur de centres de données en Afrique », a déclaré le directeur financier de Teraco Data Environment, Samuel Erwin. « Nous construisons la nouvelle installation selon les dernières spécifications hyperscaler, qui incluront la flexibilité d'un refroidissement liquide pour soutenir le déploiement de l'intelligence artificielle », a-t-il ajouté, in-

diquant que la société prévoit une augmentation de la demande d'équipements d'IA gourmands en énergie et en chaleur. M. Erwin a également précisé que le cycle de financement mené par Absa Group a bénéficié de la participation d'autres grands gestionnaires d'actifs sud-africains. En 2023, Teraco Data Environments avait déjà levé 11,8 milliards de rands pour refinancer la dette et achever la construction d'un autre centre de données, qui sera mise en service au premier trimestre 2025. Les investissements engagés par la so-

ciété détenue par le groupe américain Realty visent à répondre à une demande croissante, alimentée par une économie numérique en plein essor et une pénétration croissante d'Internet sur le continent. L'Afrique ne compte actuellement que 140 000 m² d'espaces, répartis entre un peu plus d'une centaine de centres de données, soit moins de 2% de la capacité mondiale, selon un rapport récemment publié par Oxford Business Group. Ses besoins actuels sont estimés à environ 1000 mégawatts (MW) et 700 installations supplémentaires.

APRÈS UN BUDGET TRÈS DÉPENSIER ET LA VICTOIRE DE TRUMP

Les inquiétudes concernant l'inflation au Royaume-Uni s'aggravent

Alors que la Grande-Bretagne semblait avoir surmonté son problème d'inflation, les dépenses excessives du nouveau gouvernement et le risque d'une guerre commerciale mondiale déclenchée par le plan tarifaire du président élu des États-Unis, Donald Trump, menacent de le prolonger.

L'inflation britannique a culminé à plus de 11 % il y a deux ans, après le déclenchement de la guerre en Ukraine, soit le taux le plus élevé parmi les grandes économies riches du monde. Elle a ensuite mis plus de temps à baisser que dans de nombreux autres pays, en partie à cause d'une pénurie de travailleurs à la suite de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Personne ne s'attend à un nouveau bond à deux chiffres des prix. Mais la Banque d'Angleterre a revu à la hausse ses prévisions d'inflation pour les trois prochaines années après le budget du 30 octobre, qui a augmenté les taxes sur les employeurs, menaçant ainsi de faire grimper les prix et les salaires. La victoire de Trump aux élections a ensuite incité les investisseurs à réduire davantage leurs paris sur des réductions des taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre l'année prochaine. Cela pourrait constituer un défi supplémentaire pour le Premier ministre Keir Starmer, qui a promis aux électeurs, lors des élections de juillet, de faire de la Grande-Bretagne l'économie du Groupe des Sept connaissant la croissance la plus rapide.

"Nous pensons que le budget britannique et l'élection de M. Trump stimuleront l'inflation et les taux britanniques", a déclaré le cabinet de conseil PantheonMacroeconomics à ses clients dans une note jeudi. Les augmentations considérables des dépenses publiques prévues dans le budget et leur stimulation attendue de la croissance à court terme ont initialement incité les investisseurs à prévoir trois réductions des taux de la BoE d'ici la fin de 2025, contre quatre auparavant. Alors que M. Trump a annoncé des nominations très strictes pour les postes les plus importants de son administration, ces paris se sont réduits cette semaine à deux baisses seulement d'ici la fin de 2025, contre cinq attendues par la Banque centrale européenne pour la zone euro en proie à des difficultés. Selon un scénario, l'inflation en Grande-Bretagne et au-delà pourrait être atténuée si les exportations chinoises vers les États-Unis sont frappées par les droits de douane de M. Trump, ce qui ferait baisser leur prix sur d'autres marchés. Mais si la Grande-Bretagne et d'autres pays sont également frappés par les droits de douane et ripostent, les dom-

mages causés aux chaînes d'approvisionnement mondiales pourraient entraîner un ralentissement de la croissance et une inflation plus rapide que prévu.

Risque pour les banques centrales

Rob Wood, économiste en chef pour le Royaume-Uni chez Pantheon, a déclaré que la BoE, comme d'autres banques centrales, commençait à peine à maîtriser l'inflation et qu'elle ne pourrait pas considérer l'impact des droits de douane comme un événement isolé, étant donné la croissance encore forte des salaires. "Ils ne peuvent pas risquer de dire qu'il s'agit d'un choc transitoire et que nous allons passer outre. Cela signifie que les baisses de taux d'intérêt seront plus lentes qu'elles ne l'auraient été", a-t-il déclaré. M. Wood prévoit que l'inflation britannique atteindra 3 % au troisième trimestre 2025, ce qui est supérieur à la prévision de 2,8 % de la BoE. De nombreux économistes s'attendent à ce que la BoE réduise ses taux d'intérêt dans des proportions plus importantes que celles prévues par les investisseurs à l'heure actuelle.

EUROPE

L'inflation devrait fortement décroître en 2025

Bonne nouvelle pour les consommateurs européens : l'inflation en Europe devrait fortement décroître en 2025, mais la menace d'une guerre commerciale s'intensifie et pourrait rebattre les cartes de l'économie européenne. L'Union européenne pourrait voir ses taux d'inflation chuter de plus de 50 % l'année prochaine, dans un contexte de rebond économique modeste et d'un taux de chômage historiquement bas, a déclaré la Commission européenne dans un rapport publié ce vendredi. Cette nouvelle intervient après une période de hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, en partie causée par l'invasion totale de l'Ukraine par la Russie en 2022. Le coût élevé de la vie a été au cœur des préoccupations des électeurs qui se sont rendus aux urnes en juin dernier, lors des élections européennes, qui ont vu une augmentation significative du soutien aux partis d'extrême droite. Après cette période de forte tension, l'inflation devrait donc chuter de ma-

nière spectaculaire en 2025. Concrètement, les prix dans l'UE ne devraient augmenter que de 2,4 % en 2025, contre 9,2 % en 2022, une tendance qui nous rapprochera de l'objectif de la Banque centrale européenne, à savoir une inflation de 2 % pour la zone euro. Les prévisions de la Commission soulignent par ailleurs que le chômage dans l'UE "a atteint un nouveau plancher historique de 5,9 %" en octobre. Mais ces données, dont les chiffres ont été finalisés en octobre, avant les résultats des élections américaines, sont accompagnées d'un avertissement de la Commission soulignant que l'économie ouverte de l'Union est "particulièrement vulnérable" à la montée du protectionnisme. "Une nouvelle augmentation des mesures protectionnistes de la part des partenaires commerciaux pourrait bouleverser le commerce mondial et peser sur l'économie très ouverte de l'UE", prévient le rapport. Donald Trump a remporté les élections du 5 novembre en promettant d'impo-

ser des droits de douane de 10 % sur les importations en provenance de pays tels que l'UE, mais les prévisions de la Commission ne tiennent compte que des politiques annoncées et spécifiées "de manière suffisamment détaillée" avant une date butoir fixée à la fin du mois d'octobre. Quant à la croissance économique du Vieux Continent, c'est l'Allemagne, qui en demeure le maillon faible. Son activité économique restera la plus faible en 2025 et la deuxième plus faible en 2026, avec respectivement 0,7 % et 1,3 %, selon les prévisions - un résultat imputable à la faiblesse de la demande intérieure et étrangère de produits manufacturés et aux pénuries de main-d'œuvre qui frappent le secteur de la construction. L'atonie de l'économie allemande risque de se prolonger, a fortiori après l'effondrement de la coalition au pouvoir et des nouvelles élections qui vont devoir être organisées en février prochain.

AUDREY AZOULAY ET
LULA

« Nous appelons les Etats à réfléchir à un cadre multilatéral pour convertir les dettes des plus pauvres en investissements dans l'éducation »

A l'approche du G20 de Rio de Janeiro, la directrice générale de l'Unesco et le président brésilien assurent, dans une tribune au « Monde », qu'il est possible de rompre avec la pauvreté, la dette et la crise de l'éducation par des mécanismes de financement innovants et durables. L'éducation est l'un des leviers les plus puissants pour résorber la pauvreté à travers le monde et parvenir à plus d'équité et d'inclusion. Cette conviction a été placée au cœur de l'ordre du jour du G20 (qui se tiendra les 18 et 19 novembre, à Rio de Janeiro, au Brésil), à l'initiative de la présidence brésilienne et de l'Unesco, qui en est le partenaire privilégié. Mais l'éducation est aujourd'hui elle-même minée par les inégalités. Le nouveau rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Unesco, présenté fin octobre à Fortaleza (Brésil), souligne que 251 millions d'enfants et de jeunes dans le monde sont encore privés d'école. Ils représentent 33 % des enfants des pays à revenu faible, contre 3 % des enfants des pays à revenu élevé [selon les catégories de la Banque mondiale]. Plus de la moitié de ces jeunes non scolarisés se trouvent dans la seule région de l'Afrique subsaharienne. Lorsqu'ils sont scolarisés, les élèves sont encore très loin de recevoir la même qualité d'enseignement et donc d'avoir les mêmes chances de réussite, tant les écarts sont importants dans le financement de l'éducation. Selon les nouvelles données publiées par l'Unesco et la Banque mondiale, les pays à revenu faible n'ont dépensé en 2022 en moyenne que 55 dollars par apprenant et par an, contre 8 543 dollars pour les pays à revenu élevé.

Bourses, nouveaux établissements, stratégies éducatives...

Ce sous-investissement d'une partie des pays dans l'éducation n'est pas un choix. Il est la conséquence de finances publiques exsangues par le manque de ressources financières. 60 % des pays à revenu faible sont surendettés ou en situation de risque élevé de surendettement, selon le Fonds monétaire international.

PNEUS

pour mieux les acheter, apprenez à lire les marquages sur les flancs

Pour bon nombre d'automobilistes, les inscriptions apposées sur les côtés des pneumatiques s'apparentent à une langue étrangères. Pourtant, ces marquages sont cruciaux lorsqu'il s'agit de renouveler ses gomme ou d'acheter un véhicule d'occasion. Décryptage.

Un pneumatique n'est pas un simple morceau de caoutchouc noir sans intérêt. C'est au contraire un produit très complexe à l'importance vitale : il est le seul lien entre votre voiture et la route. Il est donc important de faire le bon choix lorsque son usure ou son âge impliquent de le renouveler. Mais pour cela, il faut aussi savoir décrypter les multiples inscriptions présentes sur ses flancs, c'est-à-dire ses parties latérales. On y trouve "quelques informations importantes pour leur remplacement et pour ne pas se tromper lors de son achat", rappelle Coralie Masselot, directrice marketing du site de vente en ligne Allopneus.com. "Certaines de ces indications peuvent également être utiles dans d'autres cas de figures, notamment avant l'acquisition d'un véhicule d'occasion.

Des dimensions et indices à respecter

"C'est avant tout la dimension du pneu avec l'indice de charge et de vitesse qu'il est nécessaire de bien respecter !", avertit Coralie Masselot lorsqu'on l'interroge sur les marquages les plus importants qu'on peut trouver sur les flancs d'un pneu. Une erreur dans ce domaine peut en effet empêcher le montage sur votre véhicule, dégrader votre sécurité ou vous valoir une contre-visite au contrôle technique.

- **Largeur** : il s'agit de la largeur nominale de vos gomme entre son flanc intérieur et son flanc extérieur, en millimètres.

- **Rapport hauteur/largeur** : c'est le rapport, en pourcentage, entre la hauteur des flancs et la largeur du pneu, aussi appelé rapport d'aspect. Il permet surtout de connaître la hauteur des flancs, entre le sommet de la bande de roulement et la jante. 55 signale que cette hauteur est égale à 55 % de la largeur. Les pneus sportifs ont traditionnellement des flancs plus bas, ce qui les rend plus rigides mais peut nuire au confort.

- **Carcasse** : ce terme permet de connaître la disposition des couches de matériaux qui se trouvent sous la surface du pneu. Le plus souvent, on trouve la lettre R, synonyme de carcasse radiale. Lancé en grande série par Michelin, ce type de structure interne emploie des nappes d'acier placées de manière perpendiculaire à la route. Il est aujourd'hui le seul utilisé sur les voitures. Il était en concurrence avec la carcasse diagonale, dans laquelle ces nappes d'acier s'entrecroisent. Elle est signalée par un D et encore employée sur certaines motos, remorques ou engins agricoles. Mais vous pourrez aussi parfois voir les indications VR et ZR, qui ajoutent une notion de vitesse à celle de carcasse radiale.

- **Diamètre** : il s'agit ici du diamètre de la jante compatible avec votre pneu. Il

est exprimé en pouces, à quelques exceptions près comme la Bugatti Veyron.

- **Indice de charge** : il prend la forme d'un nombre et donne le poids maximum que peut supporter chaque pneu. 91 correspond par exemple à 615 kg, sachant que l'indice le plus bas est 50. Vous pouvez tout à fait monter un pneu avec un indice de charge supérieur à celui qui est préconisé par le constructeur pour votre véhicule, mais vous ne devez pas mettre un indice inférieur.

- **Indice de vitesse** : il est limité en général à une seule lettre et précise la vitesse maximale que peut supporter le pneu. Par exemple, V est le code utilisé pour des gomme capables de supporter jusqu'à 240 km/h. Attention, l'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté. H est employé pour 210 km/h alors que U se limite à 200 km/h. Différents sites permettent de s'y retrouver. Ici aussi, il faut éviter de mettre un indice inférieur à celui qui est préconisé. Même si vous n'allez jamais sur autoroute allemande pour atteindre 240 km/h, cet indice mentionne en effet aussi la capacité de votre pneu à accepter des accélérations plus ou moins musclées. Vous pouvez toutefois faire une exception en cas de montage de pneus hiver ou quatre saisons.

Le DOT, si précieux et si mal connu

Même s'il peut paraître moins crucial, le numéro de DOT, pour Department of Transportation, a également son importance. Tout du moins ses quatre derniers chiffres, qui donnent le mois et l'année de fabrication du pneu. On oublie en effet trop souvent que l'usure n'est pas le seul critère à prendre en compte. Des gomme trop âgées vont avoir tendance

à se durcir et à se dessécher, voire à se craqueler. Si on y ajoute un stockage pas optimal, avec de grosses variations de température ou d'humidité, le danger peut devenir réel, avec une adhérence nettement diminuée. C'est donc un point à regarder, tout particulièrement si vous envisagez d'acheter une voiture d'occasion qui a peu roulé ces dernières années. Cela pourrait même vous permettre de négocier le prix à la baisse...

Attention aux divers types de pneus quatre saisons

Deux types de marquages peuvent cohabiter pour les pneus hiver et/ou quatre saisons. Le premier se limite à "M + S", parfois aussi écrit M.S ou M & S. C'est l'abréviation de Mud and Snow, ou Boue et Neige en français. Cela indique des gomme conçues pour mieux adhérer que la moyenne sur ces deux surfaces. Mais cette information demeure purement déclarative, sans norme précise. Depuis le 1er novembre 2024, pour répondre aux exigences de la loi Montagne, il faut donc impérativement avoir le marquage 3PMSF, pour "3 peak mountain snow flake". Il indique que l'efficacité et la sécurité des pneus dans la neige a bien été testée, selon un protocole normalisé et réglementaire.

Des codes variés pour les pneus Runflat

De nombreuses autres informations peuvent figurer sur les flancs. Celle qui vous signale que le pneu est de type "tubeless", à savoir sans chambre à air, ne vous sera guère utile car c'est aujourd'hui devenu le standard dans l'automobile. En revanche, différents marquages pourront vous servir à reconnaître un pneu

de type runflat, capable de continuer à rouler à basse vitesse après une crevaillon. Les codes varient malheureusement d'un manufacturier à l'autre : Michelin utilise ainsi ZP pour "Zero Pressure" alors que Goodyear préfère parler de EMT pour Extended Mobility Technology.

Des homologations spécifiques pour certains constructeurs

Un grand "E" doit par ailleurs indiquer que le pneu est bien homologué dans l'Union Européenne, avec un chiffre derrière pour reconnaître le pays qui a accordé cette homologation. Le 2 correspond ici à la France. Mais on parle aussi, un peu abusivement, de pneus homologués pour désigner les gomme qui ont fait l'objet d'un développement spécifique avec un constructeur automobile, le plus souvent sur des modèles sportifs. C'est le cas par exemple des Michelin PS4 en 18 pouces de l'Alpine A110, qui portent un marquage DT1, alors que M01 ou M02 sont employés par Mercedes-AMG. Ici encore, la liste des codes est trop longue pour la donner, mais soyez attentif à cet autre marquage, souvent apposé près du nom du modèle du pneu. Même si vous n'êtes pas obligé de le conserver lors d'un renouvellement de vos pneus, cela pourrait dégrader les qualités routières de votre véhicule.

L'UTQG, une norme américaine utile en Europe

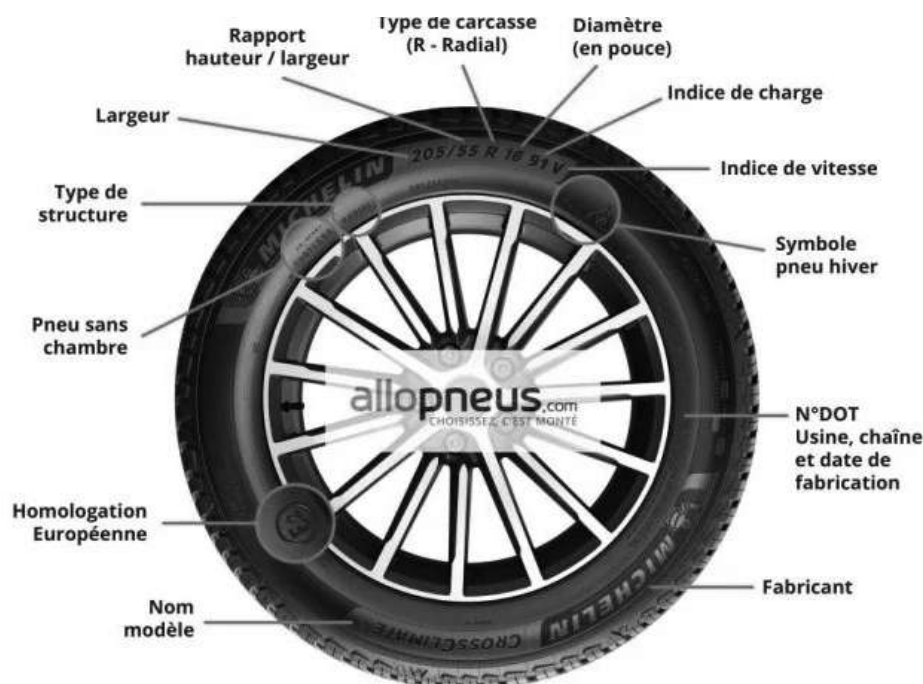
Les indications présentes sur les flancs sont donc nombreuses, et assez variables d'un manufacturier à l'autre. On peut même y trouver des informations qui correspondent à une norme nord-américaine, appelée UTQG pour Uniform Tire Quality Grading. Elles sont assez faciles à lire et donnent un premier aperçu de la qualité du produit.

- **Treadwear** : cela correspond à la résistance à l'usure de la bande de roulement. Elle peut aller de 60 à 620, sachant que 620 est le meilleur score possible et que l'indice de référence est 100.

- **Traction** : cela fait référence au niveau d'adhérence sur le mouillé, classé de A à C. A désigne les meilleurs élèves et C les plus mauvais.

- **Temperature** : Cela désigne la résistance à l'échauffement, à nouveau notée entre A et C.

Ces indicateurs ont le mérite d'exister. Mais ils demeurent beaucoup moins précis que de véritables tests complets comme ceux de l'automobile-club suisse TCS. Si vous êtes en pleine hésitation avant un achat de pneus, n'hésitez donc pas à consulter le comparateur en ligne proposé par cet organisme : même s'il n'est pas exhaustif, il s'agit d'une véritable mine d'informations avec plus de 17 000 références réparties en 40 marques.



POUR SE SOUSTRAIRE AUX SANCTIONS AMÉRICAINES

Zotac/Inno3D délocalise ses structures chinoises

Face à un contexte géopolitique incertain, plusieurs entreprises installées en Chine pourraient être tentées d'imiter Zotac/Inno3D.

Peu importe le président au pouvoir aux États-Unis, les tensions avec la Chine restent une constante de la politique extérieure américaine. Il n'en demeure pas moins que le retour de Donald Trump laisse planer le doute. Le 47^e président des États-Unis va-t-il accentuer la pression sur ses partenaires pour renforcer les sanctions économiques à l'égard de la Chine, ou au contraire la relâcher un peu ? Certaines marques ne veulent prendre aucun risque.

Déménagement vers Singapour

L'entreprise PC Partner ne vous dit peut-être rien, mais certaines de ses marques vous parleront forcément. La firme est effectivement détentrice de Zotac et d'Inno3D ainsi que des moins populaires ASK et Manli. Jusqu'à présent, PC Partner avait son siège social à Hong Kong, en Chine donc, et ses principales usines étaient installées sur le territoire continental. « Jusqu'à présent », car pour trouver une solution face aux sanctions américaines, PC Partner a opté pour un très large déménagement. Annoncé sur le site officiel du groupe, ce déménagement a été officialisé le 15 novembre dernier : le siège social était alors déplacé vers Singapour. Dans la foulée, PC Partner indiquait que son action avait été introduite avec succès au tableau principal de la Bourse de Singapour (la SGX-ST). Le groupe a toutefois ajouté que pour le



moment, « les actions restent principalement cotées et négociées au tableau de la Bourse Hong Kong (HKEX) ».

Vers un mouvement de plus grande ampleur ?

Reste que le mouvement enclenché par PC Partner ne sera peut-être pas un cas isolé. Le marché chinois, longtemps vu comme le moteur de la croissance de

tout le secteur informatique, est nettement moins porteur.

Les sanctions économiques mises en place par les États-Unis gênent aussi considérablement des groupes comme PC Partner, qui cherchent à avoir une présence mondiale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le déménagement ne concerne pas que le siège social de PC Partner. Depuis déjà quelque temps, le groupe cherche à déplacer ses usines

de Chine vers l'Indonésie.

Des lignes de production ont déjà été testées dans l'archipel, de sorte que les choses soient opérationnelles au moment de la production de masse des cartes graphiques GeForce RTX série 5000. Enfin, PC Partner précise qu'elle entend développer encore sa présence à Singapour et dans ses environs, « en particulier au travers de structures de recherche et de production ».

EN PLUS DE PIRATER DU FOOTBALL

Ce service IPTV espionne ses utilisateurs

L'état se resserre contre le tentaculaire Magis TV. Trois hommes ont été arrêtés cette semaine en Amérique du Sud, mais, cette fois-ci, ils ne sont pas uniquement accusés de violations des droits de propriété intellectuelle. En plus des accusations de diffusion illégale de contenus protégés, la police reproche à ces distributeurs d'IPTV d'utiliser des logiciels malveillants pour espionner les utilisateurs de leur service.

Magis TV : un réseau IPTV tentaculaire

Présent dans le monde entier, mais ciblant principalement le marché sud-américain, Magis TV est un réseau IPTV tentaculaire qui préoccupe les autorités depuis plusieurs années. Alors que le service serait dirigé depuis la Chine, il dispose d'un très large réseau de distributeurs, notamment en Argentine, en Équateur, ou encore en Colombie. Magis TV diffuse notamment les championnats de football de ces pays, mais également des championnats européens comme la Liga

espagnole. Au fil des années, il s'est avéré que Magis TV a toujours eu un coup d'avance sur les autorités, grâce à l'exploitation de plusieurs centaines de noms de domaines, et également grâce au fichier APK qui permet d'installer l'application sur téléviseurs et smartphones. Bien qu'il ne s'agisse sans doute que d'une infime partie du réseau de Magis TV en Amérique du Sud, les forces de Police équatorienne et colombienne se sont félicitées pour l'arrestation de trois hommes cette semaine, allant même à diffuser la vidéo d'une arrestation sur X.com.

Des abonnements empoisonnés de spywares

Outre ces arrestations, il y a une autre information intéressante dans le communiqué des forces de l'ordre. Les deux hommes arrêtés en Colombie font face à des charges qui incluent l'utilisation de logiciels malveillants, en plus des accusations concernant la distribution de service IPTV, sous le nom de "Magis TV" et "Magis Oficial". Le rapport in-



dique que ceux qui souhaitaient utiliser ces services étaient redirigés vers deux sites pour télécharger et installer l'application afin d'accéder aux contenus proposés. Ils ne se doutaient cependant pas qu'en installant l'application, ils installaient également divers spywares sur leurs appareils. Les autorités font no-

tamment mention d'outils qui permettaient aux accusés d'activer la caméra à distance, d'accéder à des données de géolocalisation de l'utilisateur, d'accéder à ses photos et vidéos, et bien sûr de les collecter en les transférant vers un serveur externe. Il n'est pas rare que des logiciels

malveillants soient repérés au sein d'appareils et de services de streaming illicite et d'IPTV, comme nous l'avons mentionné au sujet des Fire TV Stick "crackées". C'est néanmoins plus rare de voir des personnes arrêtées dans le cadre d'un coup de filet contre l'IPTV être accusées de ce délit.

Mots fléchés

Johnny Hallyday				Embarcadère				En ce lieu		Coussins		Salles	
La pucelle d'Orléans		Moelleuse				Ornement		Tondues				Lieu de fouilles	
										Contraire du non			
										Contesta			
Malédiction		Petit alliage		Élevés		Entaille							
									Egouttoir			Monnaie romaine	
Averse						Reste du sucre							
Tombées						Grande ouverte							
					Baye				Odeur maritime	Chanteuse belgo-portugaise	Annonce la spécialité		
											Retira		
Nom argotique		Instruments											Rivière corse
					Astate Il peut-être de bouteille, de boîte			Baptisée					
								Surveillance des maisons					
Petite pomme		Père de Jason Imaginaires					Vedettes						
			Bouclier oblong	Pratique Rivière du Congo						Longue période			
										Bissé			
Témoignage							Discipline de l'escrime		Attaque cérébrale				Contraire de oui
Consoler													
						Pour relier			Préfecture du Calvados				
									Soleil divin				
Isolée						Jardin public					Instruites	Père d'Ascagne	
Partie d'un violon mais aussi d'un canon						Remplace le RMI							
			Organisation terroriste en Algérie		Du domaine du souverain								
Classement aux échecs Massif montagneux en Afrique du Nord				Risquée					Prénom féminin anglais				Judicieuse
				Rideaux					Coup d'oeil rapide				
					Prisse		Troisième personne du pluriel	Camarades					
Bidasse	Maison d'Italie					Ouverte		Craquée					
	Engrais organique												
			Omis										
			Prénom arabe							Canton suisse		Saison estivale	
Refaçonné avec précision		Souverain persé						Rushs					
		Aluminium						Assistance publique					
							Aigreur						
Prénom féminin						Exténuée							

La laiterie fromagerie de Boudouaou (Bouira) mise en service

La Présidente-directrice générale du Groupe de Lait «Giplait», Mme Samah Lahlouh, a procédé, en compagnie de Fayçal Ben Saidi, Secrétaire général et représentant du Wali de la wilaya de Bouira, à l'inauguration officielle et à la mise en production de l'unité de production de la laiterie fromagerie de Boudouaou (Bouira), avec une capacité de production de 250 000 litres par jour, indique Giplait dans un communiqué.



APN

Séance plénière lundi consacrée à la présentation et au débat du texte relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, lundi, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du texte relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, indique dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette séance, qui débutera à 9h00, sera "consacrée à la présentation et au débat d'un projet de loi modifiant et complétant la loi 01-19 du 27 Ramadhan 1422, correspondant au 12 décembre 2001, relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets", précise la même source. "Les travaux se poursuivront l'après-midi avec la suite du débat général et la réponse du représentant du Gouvernement aux préoccupations des députés", conclut le communiqué.

COOPÉRATION

Le ministre des AE reçoit un appel téléphonique de son homologue américain

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, dimanche, un appel téléphonique de son homologue américain, M. Antony Blinken, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, le Secrétaire d'Etat américain a renouvelé les félicitations du président Joe Biden au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat, précise la même source. Les deux parties se sont félicitées de ce qui a été réalisé sur la voie du renforcement des relations économiques entre les deux pays et de l'intensification de leur dialogue stratégique, souhaitant que cette dynamique soit maintenue et mise à profit à l'avenir, selon le communiqué. Les deux parties ont, par ailleurs, procédé à un échange de vues sur plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment les développements de la situation à Ghaza, la question du Sahara occidental et le projet de création d'une opération onusienne de maintien de la paix en Haïti, conclut le communiqué.

CRÉDITS CARBONE

Des normes claires enfin ! Mais la confiance reste à gagner

Depuis l'accord de Paris en 2015, l'ONU travaille sur des règles permettant aux pays et aux entreprises d'échanger des crédits sur un marché transparent et crédible. Mais des points d'achoppement ont pendant longtemps bloqué l'obtention d'un consensus sur les normes liées aux crédits carbone. À la COP29, les délégués de près de 200 pays ont adopté les normes des Nations unies pour les marchés internationaux de crédits carbone, après presque une décennie de discussions. Les crédits carbone permettent aux pays ou entreprises d'acheter des compensations pour les émissions de gaz à effet de serre qu'ils ne peuvent pas réduire chez eux en finançant des projets verts ailleurs, comme la reforestation. Un crédit équivaut à une tonne de CO₂ évitée ou capturée. Les nouvelles normes visent à établir un cadre clair et crédible pour évaluer ces crédits, en fixant des règles sur le calcul des réductions réelles qu'un projet peut revendiquer. Par exemple, elles cherchent



à éviter le double comptage, où un crédit est attribué à la fois à l'entreprise acheteuse et au pays où se déroule le projet. Cette transparence devrait renforcer la crédibilité du marché, en particulier pour les entreprises et les pays riches qui pourront acheter des crédits pour atteindre leurs objectifs climatiques nationaux. L'accord marque clairement un pas im-

portant vers un marché du carbone soutenu par l'ONU, mais sa mise en œuvre et ses impacts concrets restent à surveiller.

Cependant, plusieurs questions restent en suspens. Des experts, comme Gilles Dufrasne de Carbon Market Watch, rappellent que «le marché carbone n'existe pas encore réellement, car des garanties supplémentaires sur la gouvernance et la protection des droits humains sont nécessaires pour éviter des abus». En effet, le marché volontaire des crédits a été terni par des scandales où certains projets n'ont pas tenu leurs promesses en matière de réduction d'émissions ou ont exploité des communautés locales. Malgré les avancées, le climat de confiance reste fragile, surtout en raison des processus de négociation jugés expéditifs par certains observateurs, et des incertitudes concernant les projets susceptibles d'être annulés en raison d'événements imprévus.

Agence

PIED DIABÉTIQUE

Taux d'amputation élevé à cause de la consultation tardive

Le taux de complication et d'amputation chez les malades atteints du pied diabétique demeure élevé à cause de la consultation tardive, ont averti des spécialistes rencontrés en marge de la campagne de sensibilisation et de dépistage du diabète, qui se poursuit jusqu'à la fin novembre en cours à Oran. Pr Samir Merad, chef d'unité d'endocrinologie au niveau du service diabétologie-endocrinologie du CHU d'Oran, a fait savoir que la clinique Laribère, qui relève du CHUO, a pris en charge pas moins de 1.000 cas de pieds diabétiques depuis début 2024, avec un taux "assez élevé d'amputations". "Jusqu'à 40% des cas

évoluent vers l'amputation à cause de la consultation tardive en majorité", a-t-il déploré, soulignant qu'il y a plusieurs degrés d'amputation, allant d'une partie de l'orteil à l'intégralité du pied. Le pied diabétique demeure un "gros problème" à Oran. Il n'y a que le service de médecine interne du CHU d'Oran et la clinique Laribère qui le prennent en charge, selon le spécialiste. Pour sa part, Dr Belmahi Naima, de la Maison du diabétique de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Front de mer à Oran, a souligné que la sensibilisation sur les complications liées au diabète constitue une priorité parmi les missions de cette

maison. "A la Maison du diabétique, nous essayons d'inculquer une éducation thérapeutique et une hygiène de vie aux diabétiques, pour équilibrer leur glycémie via une alimentation saine et une activité physique, et leur apprendre comment prévenir les complications", a-t-elle souligné. S'agissant du pied diabétique, la spécialiste a noté que la prévention et la prise en charge à temps peuvent éviter la majorité des amputations. "Il s'agit d'adopter des gestes d'hygiène des pieds et des ongles et consulter un spécialiste pour la moindre plaie ou infection, pour éviter les complications", a-t-elle expliqué. La cheffe de service ac-

tivités sanitaires et produits pharmaceutiques à la direction locale de la Santé, Hayet Lagha, a fait savoir, de son côté, que les EPSP de la wilaya d'Oran ont pris en charge plus de 66.700 diabétiques au cours du premier semestre 2024, dont 2.700 nouveaux cas. "Tous ces malades sont susceptibles de faire des complications. La sensibilisation sur l'importance de la prévention, que ce soit par rapport au pied diabétique ou pour les autres complications (des reins, des yeux, des vaisseaux, etc.), demeure une priorité pour préserver la santé et la vie des malades", a-t-elle déclaré.

OUARGLA/PLAN ORSEC

Exercice simulant des interventions en cas d'inondations

Un exercice simulant une intervention suite à des inondations dans la wilaya d'Ouargla a été exécuté par les services de la Protection civile, dans le cadre de l'évaluation de la préparation du plan d'organisation des secours (ORSEC-2024), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Protection civile. Initiée dans le cadre de la mise en œuvre des modules de secours et de sauvetage, la manœuvre a donné lieu à la mise en place, près de la RN-51 reliant Ouargla à El-Meniaa, du poste de commandement opérationnel et de la base logistique, avec le concours des

secteurs et organismes concernés, pour l'intervention lors d'inondations, en mettant en œuvre des modules d'intervention et en mobilisant des moyens humains et matériels pour la prise en charge des sinistrés, a expliqué le directeur de la Protection civile, le Lieutenant-colonel Nadir Belaäkroum. Mené sous la supervision des autorités de la wilaya, cet exercice a consisté en l'organisation d'interventions au niveau de trois sites exposés aux catastrophes naturelles. Le premier scénario porte sur l'intervention en cas d'effondrement de bâtisses inondées et la recherche de victimes sous les

décombres et leur sauvetage, le second sur le secours de personnes encerclées par les eaux, tandis que le troisième concerne le repêchage par des plongeurs, appuyés par une équipe cynotechnique, de personnes noyées au niveau du lac de Hassi-Benabdallah (20 Km Est d'Ouargla), et la recherche de disparus emportés par les eaux. Menée avec la participation de plus de 400 agents de la Protection civile et la mobilisation d'engins d'intervention, camions, ambulances et équipements de sauvetage, la manœuvre vise à évaluer l'efficacité de l'alerte de l'ORSEC, la prédisposition et la coordi-

nation entre les différents modules mis en place dans ce cadre, la mobilisation des moyens humains et matériels après l'alerte d'urgence, et la préparation du plan de secours pour une meilleure prise en charge des citoyens. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué que cet exercice permet d'évaluer les moyens humains et matériels de la wilaya pour faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles, de préparer les secteurs concernés par le plan de secours et de faire le point sur des défaillances à corriger en cas d'éventuelles catastrophes naturelles.